

CANIER
B

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Dimanche-Matin

LIVRAISON A DOMICILE
839-4659

Fiscalité: le PQ a trop attendu

◆ Ce devait être un grand jour pour M. Jacques Parizeau! Le livre blanc sur la fiscalité qu'il a parrainé et dont la publication a été retardée depuis 18 mois devait constituer un document majeur du Parti québécois. Le gouvernement Lévesque a mené après 1976 plusieurs grandes réformes (assurance auto, zonage agricole, financement des partis politiques etc.). Mais depuis le référendum de 1980, ce gouvernement n'est plus l'ombre de ce qu'il a été.

J-Jacques
SAMSON

À QUÉBEC

Restait toutefois dans le paysage la réforme de la fiscalité des particuliers qui allait peut-être permettre à une faction politique qui se disait fièrement social-démocrate de refaire son maquillage. Le très pédagogue Jacques Parizeau allait de plus devenir pour plusieurs semaines la vedette de toutes les émissions d'affaires publiques où il pourrait présenter son bébé et tenter de procurer au PQ un capital politique en vue des prochaines élections générales.

C'était il y a un an. D'ébauche en ébauche, de différend interne en différend interne sur les hypothèses envisagées dans le document de travail qui a fait l'objet de fuites successives, comme c'est toujours le cas durant pareils débats au Conseil des ministres, la publication du livre blanc sur la fiscalité des particuliers a été ba-

nalisée. Son report est même devenu à un certain moment la risée, au même titre que la réplique du maire Jean Drapeau au rapport Malouf sur le coût des Jeux olympiques.

Survint enfin en décembre la démission de M. Parizeau et son remplacement par un inconditionnel de M. Lévesque, M. Yves Duhaime qui devint le père adoptif d'une brique déjà sous impression.

Fin de mandat

Après 18 mois de délais, le débat sur la fiscalité des particuliers s'ouvre en fin de mandat pour le Parti québécois. Le ministre Duhaime a convenu dès son entrée en fonctions d'ailleurs, qu'il ne pourrait s'en inspirer beaucoup pour son premier budget, la consultation ne faisant que débiter.

Deuxièmement, la publication du document survient à une semaine seulement du congrès spécial où les péquistes iront une nouvelle fois se déchirer sur la place publique. Les ministres qui ont déjà démissionné pour marquer leur désaccord avec la volte-face fédéraliste du gouvernement, ont aussi en commun d'être étiquetés comme des "sociaux": MM. Laurin, Lazure, Léonard, Paquette et Mme LeBlanc-Bantey.

Ces personnes auraient contribué substantiellement sans aucun doute à animer beaucoup le débat qui resituerait le Parti québécois en vue des prochaines élections générales. Le PQ a entrepris de courtiser une nouvelle clientèle en corrigeant l'article un de son programme portant sur l'accession à la souveraineté, quitte à perdre des porte-drapeaux de l'indépendance. D'autre part, il a retenu dans le livre blanc sur la fiscalité des choix qui ont été reçus favorablement par les milieux d'affaires avant même de devenir officiels aujourd'hui. La réforme, peut-on prévoir du comportement du gouvernement ces derniers mois, ne heurtera personne, pas plus qu'elle ne rencontrera les aspirations entretenues chez les militants du Parti québécois, tout au long des dernières années. Le gouvernement a enfourché la ligne blanche, au centre du chemin.

Du "vieux"

Le livre blanc est articulé autour de deux axes majeurs: la réduction du taux d'imposition des personnes à moyen et haut revenu (plus de \$30,000) et un "impôt

néfaste" pour inciter les assistés aptes au travail à réintégrer le monde du travail en conservant une partie de leurs prestations.

(On ignore d'où surgiront ces emplois qu'ils pourraient subitement occuper).

Ces propositions ont perdu le cachet d'originalité qui pouvait retenir la curiosité un certain temps. L'attention porte maintenant en politique au Québec sur l'éclatement possible du PQ, le moment que choisira M. Lévesque pour se retirer ou les pressions qui seront faites pour hâter sa retraite, la course à la direction du Parti québécois qui se profile derrière le débat sur la souveraineté et la date des prochaines élections générales.

M. Duhaime aura bien des difficultés à embarquer avec passion les Québécois dans un débat qui se déroulera au conditionnel: si le Parti québécois remporte les prochaines élections, si... si... etc. Comme pour d'autres réformes majeures qui attendent, notamment le régime de négociations dans le secteur public, il commence à se faire bien tard...

Jean Pelletier: aucun signal

La direction du Parti libéral du Québec n'a effectué aucune démarche particulière pour amener le maire de Québec, M. Jean Pelletier, à poser sa candidature aux prochaines élections générales et n'a reçu aucun signal de fumée de sa part ou d'un proche de M. Pelletier, permettant de croire qu'il serait intéressé. Certaines rumeurs ont circulé à Québec en ce début d'année voulant que M. Pelletier se prépare à faire le saut.



Le chef libéral John Turner a répondu aux questions des journalistes sur le plus récent sondage plaçant toujours son parti loin derrière le Parti conservateur.

Sondage CROP

Le NPD plus qu'à 2 points des libéraux

◆ TORONTO (d'après PC et UPC) — Les conservateurs du premier ministre Brian Mulroney ont accru leur important appui parmi les électeurs tandis que la mince avance des libéraux sur les néo-démocrates s'est rétrécie à seulement deux points, révèle un sondage national, publié par un journal de Toronto, hier.

Le sondage, fait en novembre par le Centre de recherche sur l'opinion publique de Montréal, a démontré que les Tories jouissent de l'appui de 57 pour 100 des personnes interrogées, comparativement à 22 pour 100 pour les libéraux et 20 pour 100 pour le NPD.

Les résultats publiés par le Globe and Mail, hier, concordent avec un sondage précédent de CROP mené juste après l'écrasante victoire de M. Mulroney en septembre. A ce moment, les conservateurs avaient reçu 50 pour 100 des votes en raflant 211 sièges, soit la plus imposante majorité parlementaire de l'histoire.

Les libéraux, avec 28 pour 100 des votes, étaient limités à 40 sièges avec John Turner comme chef. Le NPD se maintenait avec 30 à la suite d'une campagne inspirée de M. Ed Broadbent.

Le dernier sondage, effectué au moyen de 1,971 entrevues faites à la maison entre le 13 et le 30 novembre, a confirmé la lune de miel avec le Parti conservateur et a mis au jour la situation précaire du Parti libéral de M. John Turner. Cependant, le sondage ne donne

aucune indication à savoir si la glissade libérale est le résultat d'un passage de libéraux au NPD.

Le dernier sondage ne mesure pas l'éventuelle érosion de l'appui du public aux conservateurs en tant que conséquence des récentes déclarations du gouvernement concernant l'universalité des programmes sociaux.

Par régions, les libéraux ont conservé leur deuxième place partout sauf dans l'Ouest. Au Québec, ils ont recoté 27 pour 100 de l'appui des gens, une confortable avance de 12 points sur les néo-démocrates.

Dans l'Est du Canada, les néo-démocrates sont derrière les libéraux par seulement sept points avec 20 pour 100 des appuis. En Ontario, l'écart entre les deux partis s'est rétréci à cinq points, les néo-démocrates recotant 21 pour 100.

Turner réagit

Le chef libéral John Turner ne voit rien d'extraordinaire dans le fait que le Parti conservateur jouisse à ce point de la faveur populaire et considère qu'il s'agit là d'une situation maintes fois observée.

"Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement élu par une majorité massive jouit d'une approbation prépondérante pendant des mois. En 1968, ce fut la même chose avec M. Trudeau et également en 1958 avec M. Diefenbaker."

"Les Canadiens veulent que ce nouveau gouvernement réussisse. Ils donnent donc leur accord massif à ce gouvernement pendant un certain temps."

Quant au mince pourcentage qui sépare les libéraux des néo-démocrates M. Turner estime que le NPD n'a aucune chance de devenir la solution de rechange au Parti conservateur du fait qu'il défend une thèse limitée qui ne peut aller chercher plus qu'un certain nombre de sympathisants.

De passage hier à Montréal, M. Turner était l'invité du journaliste Marc Laurendeau dans le cadre de l'émission quotidienne Téléservice diffusée à Radio-Québec.

M. Turner était de passage à Montréal pour une journée afin de restructurer le parti. Une rencontre à la permanence du PLC était prévue en soirée.

En matinée et en après-midi, il a rencontré des représentants de la Chambre de commerce, du Board of Trade et du Conseil du patronat.

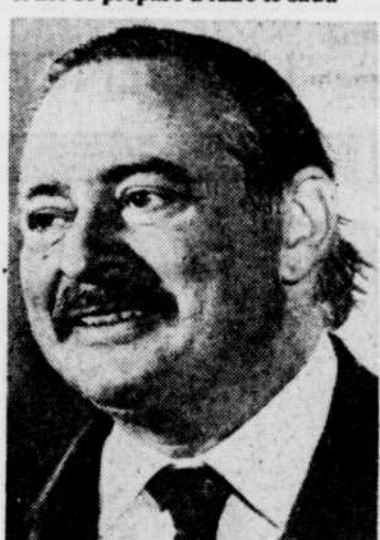
Le chef libéral a dit venir à tous les 15 jours environ dans la métropole pour des visites privées et publiques.

Une fois de plus, il a soutenu que son parti avait perdu le Québec son "château fort" à force d'arrogance et de pertes de contact avec la population.

"Après 20 ans de pouvoir, tout parti a besoin de se renouveler, renouveler ses cadres, ses politiques, son recrutement, ses tactiques et stratégies."



M. Yves DUHAIME



M. Jacques PARIZEAU

JAMBON CUIT TRANCHE À MESURE 4.20\$ /lb 9.27/kg	JAMBON SANS OS FESSE BRAISÉE 3.93\$ /lb 8.67/kg
JAMBON FESSE FUMÉE 2.25\$ /lb 4.97/kg	JAMBON CUIT HACHÉ 2.37\$ /lb MOULE DE 10 OZ
CHOPS PORC DÉOSSÉES 3.71\$ /lb 8.17/kg	POULET BARBECUE CHAUD 3.35\$ /lb 7.39/kg
CUBES DE BOEUF BOURGUIGNON 5.62\$ /lb 12.39/kg	T-BONE ALOYAU STEAK OU ROSBIF 4.67\$ /lb 10.29/kg
NOS PRODUITS DE CHARCUTERIE ET DE JAMBONS SONT PRÉPARÉS CHEZ NOUS	COMMANDES TÉLÉPHONIQUES PRÉPARÉES AVANT QUE VOUS VENIEZ LES CHERCHER.

LA BOUCHERIE
W.E. BÉGIN INC.
500, ST-JEAN • 524-5271
520, DE LA SALLE ET DE LA REINE
AVEC STATIONNEMENT
529-1331



VENTE DU MILLION

chez Prémont Fourrures!

Des prix qui vous feront chaud au cœur et qui vous aideront à combattre efficacement le froid! Notre vente-vedette de la saison commence aujourd'hui. Vous profiterez de rabais de centaines de dollars et plus!

RAT MUSQUÉ, naturel	1 599\$	VISON, ranch foncé	2 199\$
RAT MUSQUÉ, teint noir	1 599\$	VISON, acajou	2 799\$
CASTOR, long poil	1 799\$	VISON, demi-buff	2 899\$
CHAT SAUVAGE, peaux allongées	1 899\$	VISON, ranch garni renard	2 599\$
RENARD ROUX, Mongolie	1 999\$	VISON CROISÉ, noir et blanc	2 999\$
RENARD NORVÉGIEN	1 999\$	VISON, saphir	3 499\$
LOUP, naturel	1 999\$	VISON FEMELLES, ranch foncé	3 499\$
RAT MUSQUÉ, peaux allongées	1 999\$	VISON FEMELLES, demi-buff	3 799\$
PHOQUE, d'Alaska	2 399\$	VISON, blanc insertions filch	4 799\$
CASTOR, rasé du Québec	2 899\$	VISON, brun croisé	4 799\$
NUTRIA, belge et renard	2 799\$	VISON, bleu iris	4 999\$
CASTOR, rasé teint hûtre	3 199\$	VISON, noir insertions	5 299\$
BASSARICK et VISON BLANC	3 799\$	VISON saphir	7 299\$
RENARD, roux du Québec	4 499\$	LYNX, canadien	7 299\$

LOT DE JAQUETTES à partir de 999\$

PALETOTS POUR HOMME à partir de 1 299\$

LES FOURRURES

Prémont

125, rue St-Joseph est

524-3541

TOUTE VENTE FINALE
LIVRAISON IMMÉDIATE
MISE DE CÔTÉ

Nombreux sous-ministres nommés en catastrophe

♦ Au moment de la fuite vers les vacances juste avant Noël, le cabinet du premier ministre (lui-même alors "en fuite") a annoncé tout un chapelet de nominations de sous-ministres adjoints et associés qui sont alors passées inaperçues. Quelques-unes de ces nominations en catastrophe étaient étroitement reliées au chambardement du Conseil des ministres qui venait tout juste d'être rendu public.

LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

par Ghislaine RHEAULT

Le cas de l'énergie...

Parmi ces nominations, il y avait alors celles de M. Jean-Claude Mercier, comme sous-ministre associé (aux Forêts). M. Mercier était jusque-là responsable à la fois des terres et forêts au ministère de l'Énergie et des Ressources. Mais le remaniement annoncé par M. Lévesque qui créait un nouveau poste de ministre délégué aux Forêts a forcé en quelque sorte la scission de ces deux dossiers. M. Mercier demeurait cependant sous l'autorité du sous-ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Robert Tessier. Curieusement, il n'y aurait pas de sous-ministre en titre aux Forêts, M. Jolivet ayant des responsabilités déléguées. M. Robert Tessier sera en même temps le sous-ministre de deux ministres, MM. Rodrigue et Jolivet.

Or, (coïncidence?) le nom de M. Mercier est apparu mardi parmi la brochette des nouveaux hauts fonctionnaires fédéraux à Ottawa, tout comme celui de M. Pierre O. Perron qui était également sous-ministre associé (mines) à l'Énergie et aux Ressources. Ils deviennent respectivement sous-ministre associé de l'Agriculture et de l'Énergie, des Mines et des Ressources et seront au poste en mars seulement.

On dit que le fédéral a depuis le 4 septembre lancé des lignes à plusieurs hauts fonctionnaires québécois pour qu'ils se joignent à la haute fonction publique à Ottawa. Or la pêche a été particulièrement bonne au ministère québécois de l'Énergie et des Ressources. Ce ministère a subi d'importants chambardements depuis quelques mois, changeant tour à tour de sous-ministre (M. Robert

Tessier y a remplacé M. Claude Descôteaux) et de ministre (M. Jean-Guy Rodrigue qui a remplacé M. Yves Duhaime passé aux Finances). Fin décembre, M. Michel Paradis est devenu responsable du volet "terres" de ce ministère.

Promotions

Parmi les annonces de décembre, on trouve quelques promotions: deux nouveaux sous-ministres en titre ont été désignés à cette occasion. M. Pierre Bernier a été promu au Loisir, Chasse et Pêche. Il y était sous-ministre adjoint sous le règne de M. Pierre Lefrançois.

M. Jacques-Yves Therrien a été nommé sous-ministre du Tourisme. Ce nouveau ministère créé en décembre par suite du retour de M. Marcel Léger au Conseil des ministres s'est en quelque sorte détaché du MICT où M. Therrien était sous-ministre adjoint. Le "T" de Tourisme qui avait immigré deux ans plus tôt du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche vers le ministère de l'Industrie et du Commerce s'est mis à voler de ses propres ailes. Contrairement à M. Jolivet, M. Léger ne sera pas un ministre délégué. Par ailleurs, M. Michel Archambault, également du MIC est passé au ministère du Tourisme comme sous-ministre adjoint.

Un autre contrat

M. Renaud Lapierre qui fut le premier sous-ministre adjoint à contrat au gouvernement du Québec vient de décrocher un nouveau poste "occasionnel". Il sera durant un an secrétaire général associé du comité ministériel sur l'emploi des jeunes.

La mission de quelques autres sous-ministres adjoints a été modifiée. M. Bruno Grégoire qui était aux Affaires culturelles passe au Revenu.

M. Michel Audet qui fut l'un des membres du triumvirat rattachés au comité des priorités en 1982 (mission qui eut une brève existence) revient à la fonction publique comme sous-ministre adjoint de l'Énergie et des Ressources. Entre-temps, M. Audet avait été embauché par la ville de Québec pour élaborer un programme de développement économique durant deux ans.

M. Jean Pronovost, sous-ministre adjoint à l'administration du ministère de l'Éducation est muté à la Main-d'œuvre et à la Sécurité du revenu. Il entrera en fonctions le 14 janvier.

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Loi 101: formation d'un comité de trois ministres

♦ A la suite du récent jugement de la cour supérieure sur l'affichage bilingue, le gouvernement du Québec a décidé de mettre sur pied un comité de trois ministres pour faire le point sur la loi 101 et la situation linguistique au Québec en général. Il devra faire rapport au Conseil des ministres d'ici 15 jours.

par Michel DAVID

Au cours de sa première réunion de la nouvelle année, et en l'absence du premier ministre Lévesque, le Conseil des ministres a par ailleurs confirmé, hier, la décision d'appeler du jugement de la cour supérieure, comme l'avait annoncé, la semaine der-

nière, le premier ministre par intérim, M. Bernard Landry.

M. Landry a déclaré, hier, que le gouvernement était résolu à "continuer à promouvoir la langue française et le visage français du Québec, et d'éviter, dans le cadre des lois, un retour à la situation inacceptable qui prévalait au temps de la loi 22".

Tant que la cour d'appel, et possiblement la Cour suprême, ne se seront pas prononcées, M. Landry a toutefois indiqué qu'aucune poursuite ne serait intentée contre les éventuels contrevenants, même si l'article 58 de la loi 101 demeure théoriquement en vigueur et que la Commission de surveillance conti-

nuerait d'émettre des avis.

Le premier ministre par intérim n'a pas voulu présumer des recommandations que pourrait formuler le comité qui sera composé des ministres Pierre-Marc Johnson (Justice), Gérard Goudin (Communautés culturelles et Immigration) et François Gendron (Éducation).

Certains, comme le président de la SSJB de Montréal, M. Gilles Rhéaume, ont réclamé l'adoption d'une nouvelle loi linguistique pour le Québec, mais M. Landry a soutenu que le Conseil des ministres n'était pas entré dans les "technicalités".

Il a simplement dit que la portée de la loi avait été réduite à un tel point par les décisions successives des tribunaux, que le Conseil des ministres avait senti le besoin de se pencher sur la question.

"Le conseil a réitéré le devoir de protection linguistique, de conservation du visage français du Québec et de sa principale ville en particulier", a déclaré M. Landry.

EN BREF...

Conflit à Marine

♦ Le gouvernement du Québec n'est toujours pas résolu à intervenir directement pour régler le conflit de travail qui dure depuis cinq mois à Marine Industrie, de Sorel. Au cours de sa réunion d'hier, le Conseil des ministres a simplement demandé aux parties de former un comité restreint de négociation qui devait se réunir dans les prochaines heures pour s'entendre sur une liste limitée de points litigieux qui doivent être négociés. Le conciliateur du ministère du Travail, M. Normand Gauthier, "secondera leur dialogue" et devra faire rapport d'ici trois jours. Il n'est cependant pas question pour le moment que le conciliateur se transforme en médiateur. Le premier ministre par intérim, M. Bernard Landry, a indiqué, hier, que "ce conflit ne se règlera que par la voie des mécanismes prévus au code du travail et que le gouvernement du Québec ne saurait se substituer aux parties."

Face-à-face Johnson-Laurin

Le ministre Pierre-Marc Johnson, chef de file des "modérés", et son ex-collègue Camille

Laurin, représentant des "orthodoxes" discuteront entre eux de la crise au sein du PQ et du congrès spécial du 19 janvier, au cours d'une émission d'une heure sur les ondes du réseau Télémedia, le 13 janvier à midi. MM. Johnson et Laurin seront seuls en studio en compagnie du modérateur Michel Viens.

Kaplan réclame aussi

OTTAWA (PC) — Le député libéral Robert Kaplan a rendu publique, hier, une lettre qu'il a écrite au ministre de la Justice pour réclamer une enquête sur des déclarations prêtées au stratège conservateur Roger Nantel.

La veille, son collègue Don Boudria s'était adressé au clivage de la GRC pour demander, lui aussi, qu'on fasse enquête sur cette affaire.

Associé au Torontois Peter Simpson, M. Nantel, qui s'est occupé des communications des conservateurs au cours de la campagne électorale, a formé une compagnie qui a obtenu le contrat de toute la publicité du gouvernement.

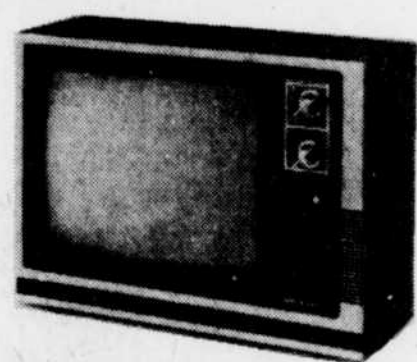
M. Nantel a soutenu avoir été mal cité par un journaliste qui lui a fait dire que ses profits seraient versés au Parti conservateur.

VENTE DE JANVIER



HITACHI

LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS



TÉLÉCOULEUR

20" Modèle 2315

- Luminar 20
- Commande des couleurs
- Meuble en bois

469\$



MAGNÉTOPHONE

AM-FM STÉRÉO TRK 7011 - TRK 7000

- Enceinte de quatre haut-parleurs à deux voies
- Commande de tonalité
- Pause mécanique
- Arrêt automatique

119\$



MAGNÉTOSCOPE

LUMINAR Modèle VT-32

- Chargement frontal
- 4 émissions/2 semaines
- Recherche visuelle
- Garantie 24 mois (pièces)

549\$



SYSTÈME DE SON

HA-12

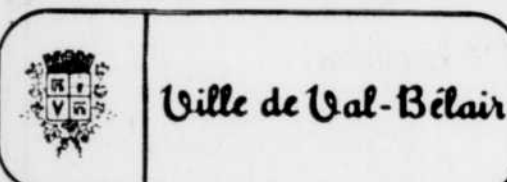
- Amplificateur stéréo intégré
- Syntonisateur
- Table de lecture semi-automatique
- Magnéto-cassette
- Haut-parleurs
- Meuble/support

699\$

SONART

L'ARTISTE DE L'AUDIO-VIDÉO

♦ QUÉBEC, 11, boul. Saint-Cyrille ouest, tél.: 522-5625 • LÉVIS, 8, route Trans-Canada ouest, tél.: 833-6261 • SAINT-NICOLAS, Place Normandie, tél.: 831-1164 • LAURIER STATION, Galeries Laurier, tél.: 728-3243.



Ville de Val-Bélair

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE CHAUVÉAU

AVIS PUBLIC

(Zones contigües)

EST par les présentes donné aux personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation, en vigueur dans la municipalité, en date du 10 décembre 1984, et aux locataires inscrits à l'annexe de la liste électorale, à l'égard d'un immeuble compris dans une zone contigüe à la zone 26, soient les zones 19, 20, 25, 27, 28, 32 et 34 et s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne;

QUE le Conseil de la Ville de Val-Bélair a adopté à sa séance spéciale du 10 décembre 1984, le règlement VB-256-84:

"RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA REFOUNTE DE LA RÉGLEMENTATION SUR LE ZONAGE, LE LOTISSEMENT ET LA CONSTRUCTION DANS LA VILLE DE VAL-BÉLAIR, VB-126-77, DANS LE BUT DE CRÉER UNE NOUVELLE ZONE 26.1 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE 26 ET DE CRÉER DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES CONCERNANT LES CLASSES DES USAGES PERMIS, LA DOMINANCE, LES NORMES SPÉCIALES, LES NORMES D'IMPLANTATION ET LE CRITÈRE DE PERFORMANCE";

et dont l'objet est de créer la zone 26.1 à dominance commerciale.

QUE la zone 26 se décrit comme suit:

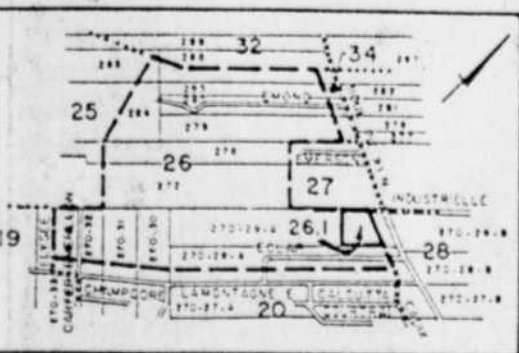
Bornée au sud-est par une ligne parallèle située à 46 mètres (150 pieds) de la ligne médiane de l'avenue de Lamontagne est et traversant les lots 270-28-A-P, 270-30-P, 270-31-P, 270-32-P et une partie du lot 270-33-P.

Au sud-ouest par la rue Élysée et une partie du lot 270-P et le prolongement de la ligne nord-est du lot 270-32-P traversant les lots 270-P et 276-P jusqu'à son intersection avec une perpendiculaire de la servitude de l'Hydro-Québec traversant les lots 284-P et 285-P.

Au nord-ouest par la servitude de l'Hydro-Québec.

Au nord par une parallèle à 46 mètres (150 pieds) de la ligne médiane du boulevard Pie XI nord et traversant les lots 286-P, 283-P, 280-P et 279-P, bornée par le lot 276-P ainsi qu'une perpendiculaire à ce lot située à 244 mètres (800 pieds) de la ligne médiane du boulevard Pie XI nord et traversant les lots 276-P et 272-P jusqu'à la rue Étna et bornée par celle-ci et par une ligne située à 46 mètres (150 pieds) de la ligne médiane du boulevard Pie XI nord et traversant les lots 270-29-P et une partie du lot 270-28-A-P.

et selon le croquis ci-dessous.



QUE les propriétaires et locataires des zones 19, 20, 25, 27, 28, 32 et 34 contigües ci-dessus visées peuvent se prévaloir de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 et 384 de la Loi sur les Cités et Villes et se joindre aux propriétaires et locataires de la zone 26 visée au règlement pour demander que le règlement fasse l'objet d'un scrutin secret et voter sur ce règlement, le cas échéant, à condition de présenter au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la date de publication du présent avis une requête signée pour chacune des zones conti-

guës par au moins douze (12) ou la majorité d'entre eux si le nombre est inférieur à vingt-quatre pour chacune des zones contigües; et d'au moins treize (13), plus dix pour cent (10%) du nombre des personnes habiles à voter en excédant des vingt-cinq premières, lorsque ces personnes sont plus de vingt-cinq (25).

QUE les zones mentionnées dans cet avis sont délimitées comme suit:

ZONE 19:

Bornée au nord-est par une ligne parallèle située à 46 mètres (150 pieds) de la ligne médiane de l'avenue de Lamontagne est et traversant les lots 270-32-P, 270-34-P et 270-35-P.

Au sud-ouest par une partie du lot 270-36-P, de l'avenue de Lamontagne est, d'une partie de la rue Élysée et par une ligne parallèle située à 46 mètres (150 pieds) de la ligne médiane de l'avenue de Lamontagne est et traversant les lots 270-36-P et 270-37-P et bornée par une partie du lot 270-38-P.

Au nord-ouest par une partie du lot 272-P.

Au nord-est par la rue Élysée et une partie de l'avenue de Lamontagne est et de la rue Cartier.

ZONE 20:

Bornée au sud-est par une ligne parallèle située à 46 mètres (150 pieds) de la ligne médiane de l'avenue de Lamontagne est.

Au sud-ouest par une partie de la rue Cartier, de l'avenue de Lamontagne est et de la rue Élysée.

Au nord-ouest par une ligne parallèle à 46 mètres (150 pieds) de la ligne médiane de l'avenue de Lamontagne est.

Au nord-est par une ligne parallèle située à 46 mètres (150 pieds) de la ligne médiane du boulevard Pie XI sud, de l'avenue de Lamontagne est et de la rue Cadix.

ZONE 25:

Bornée au sud-est par les lots 270-32-P, 270-33-P, 270-34-P, 270-35-P, 270-36-P et 270-37-P ainsi que la prolongation de la ligne nord-ouest du lot 270-37-P et traversant le lot 272-P et par le lot 272-P et le lot 196-P.

Au nord-ouest par les lots 196-P, 206-1-P, par l'avenue de l'Église nord, lots 203-P et 196-P.

Au nord par la servitude de l'Hydro-Québec traversant les lots 198-P, 293-P, 292-P, 291-P, 290-P, 289-P et 285-P.

Au nord-ouest par une ligne perpendiculaire à la servitude de l'Hydro-Québec et traversant les lots 285-P et 284-P et à l'intersection avec la ligne nord-est du lot 270-32-P et traversant les lots 276-P et 272-P.

ZONE 27:

Bornée au sud par la rue Étna.

Au sud-ouest par une ligne perpendiculaire au lot 270-29-A-P située à 335,28 mètres (1100 pieds) de la ligne médiane du boulevard Pie XI nord traversant les lots 272-P et 276-P.

Au nord-ouest par une partie du lot 279-P.

Au nord-est par le boulevard Pie XI nord.

ZONE 28:

Bornée au sud-est par le lot 270-27-B-P.

Au sud-ouest par une ligne parallèle située à 46 mètres (150 pieds) de la ligne médiane du boulevard Pie XI nord et traversant les lots 270-28-A-P, et 270-29-A-P.

Au nord-ouest par l'avenue Industrielle.

Au nord-est par la ligne limitative de la Ville de Val-Bélair et de la Ville de Québec (Quartier Neufchâtel).

ZONE 32:

Bornée au sud par la ligne de servitude de l'Hydro-Québec traversant les lots 286-P, 285-P, 289-P, 290-P, 291-P, 292-P, 293-P et 198-P.

Au sud-ouest par une partie du lot 196-P.

Au nord par la ligne de servitude de l'Hydro-Québec et traversant les lots 197-P, 294-P, 293-P, 292-P, 291-P et 290-P.

Au nord-est par le boulevard Pie XI nord.

ZONE 34:

Bornée au sud-est par une partie du lot 276-P.

Au sud-ouest par une ligne parallèle située à 46 mètres (150 pieds) de la ligne médiane du boulevard Pie XI nord et traversant les lots 279-P, 280-P, 283-P et 286-P.

Au nord-ouest par la ligne de servitude de l'Hydro-Québec sur une partie du lot 286-P.

Au nord-est par le boulevard Pie XI nord.

QUE le présent règlement est présentement déposé au bureau du soussigné, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À VAL-BÉLAIR, CE 10 JANVIER 1985

GAËTAN THELEND, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ASSISTANT GREFFIER.

DOSSIERS

ANALYSE

Tournée de consultation sur le livre vert sur la famille

Un manque de volonté politique

En fin de semaine débute à Québec la tournée de consultation entreprise par le ministère québécois des Affaires sociales afin de recueillir l'opinion des Québécois sur le livre vert du gouvernement sur une politique globale de la famille. Notre chroniqueur aux affaires sociales, Damien Gagnon, analyse les enjeux de cette tournée.

Le gouvernement québécois entreprend une vaste consultation sur la situation de la famille qui devrait normalement déboucher sur l'élaboration d'une politique globale de la famille.



par
Damien
GAGNON

D'ici la fin d'avril, le comité de consultation composé de M. Maurice Champagne-Gilbert, président, et de Mmes Christiane Bérubé-Gagné et Nicole Boily, tiendra 13 forums régionaux dans différentes villes du Québec. Le premier de ces forums se tient en fin de semaine, soit samedi et dimanche, au cégep F.-X.-Garneau à Québec.

Cette consultation se fait à partir du livre vert sur la famille rendu public le 23 octobre par l'ex-ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin.

Mais on est fort loin de la promesse que le premier ministre, M. René Lévesque, avait lui-même faite aux organismes familiaux. Lors de la dernière campagne électorale (avril 1981), M. Lévesque avait promis, au cours de son second mandat, une véritable politique de la famille.

D'ailleurs, depuis le dépôt du

livre vert, les organismes familiaux ont largement fait part de leur déception ainsi que de leurs inquiétudes face au contenu du document gouvernemental.

Déception parce que l'on s'attendait à ce que le gouvernement précise ses choix en déposant un énoncé de politique sur la famille. Pour la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), il faudrait être bien naïf pour espérer maintenant que le gouvernement fasse son nid dans ce domaine avant la prochaine élection.

Volonté politique

Bien que définir la famille au Québec en 1984 et ses grandes fonctions dans la société en tenant compte de la diversité des types de familles ne soit pas une mince tâche, les organismes familiaux estiment que le gouvernement disposait des données nécessaires pour faire des choix et les soumettre à l'évaluation de la population.

Mme Denise Laporte-Dubuc, secrétaire générale de la COFAQ, fait remarquer qu'il est question d'une politique familiale depuis la fin des années 60 et que tous les organismes familiaux ont eu l'occasion, à maintes reprises, de faire connaître leur point de vue sur le sujet.

Elle en conclut que si le gouvernement a choisi de ne pas prendre position dans ce dossier prioritaire de la politique



Une politique globale de la famille devra tenir compte des nouveaux rôles de l'homme et de la femme.

familiale, c'est que le Conseil des ministres n'a pas été capable de faire consensus sur des orientations.

Bien que désabusés de la situation, les organismes familiaux ont choisi de participer et de collaborer à la consultation, considérant l'importance des enjeux. On ne voit pas dans le livre vert une garantie d'une politique d'en-

semble de la famille.

Selon Mme Laporte-Dubuc, le seul espoir maintenant d'obtenir une politique d'ensemble pour la famille est la mise en place d'une structure gouvernementale qui aurait le mandat, par législation ou décret, de poursuivre l'élaboration et la mise en oeuvre de cette politique. C'est l'une des propositions que défendra

la COFAQ aux forums régionaux.

Le regroupement inter-organismes est tout aussi mécontent. Il qualifie le document de très pauvre en mesures concrètes; il révèle, à son avis, une absence de coordination interministérielle.

La consultation apparaît donc prometteuse en discussions animées. Plus de 300 personnes se sont inscrites au forum régional de Québec alors que l'on prévoyait en accueillir 250.

Un changement profond

Dans les années 50, définir la famille était une tâche facile. On se mariait et on avait de nombreux enfants. La séparation du couple n'était le fait que de quelques cas isolés.

Aujourd'hui, la situation est bien différente. Le nombre de familles monoparentales a doublé en moins de 15 ans pour atteindre 20 pour 100. Le taux de natalité est passé de 3,84 enfants par famille en 1951 à 1,45 en 1983. Le pourcentage des naissances hors mariage a quadruplé en 30 ans pour atteindre 15,6 pour 100 en 1981.

Il s'est développé un écart important entre le vécu des familles et la façon dont elles sont traitées dans les lois et par les institutions et c'est précisément cette situation que devrait corriger une politique familiale en reconnaissant tous les types de familles.

Alors que près de 50 pour 100 des femmes mariées travaillent ou sont à la recherche d'un emploi, les services de garde sont encore très limités et le milieu scolaire ne tient toujours pas compte de cette réalité du vécu des familles. Le ministère de l'Éducation n'a pas encore de programme obligatoire d'éducation à la sexualité dans les écoles.

On insiste beaucoup dans le livre vert sur la modification des rapports entre les hommes

et les femmes pour l'avenir de la famille mais on ne sent pas une véritable volonté gouvernementale de promouvoir cet objectif de la transformation des rôles familiaux et sociaux des hommes et des femmes, notamment par une sensibilisation des jeunes dans les institutions d'enseignement et des travailleurs dans les entreprises.

Le changement est lent à se faire sentir et l'on peut même parler de recul face à la crise économique. Des 300 personnes inscrites au forum de la fin de semaine, plus des deux tiers (69 pour 100) sont des femmes, une autre preuve que la famille est encore aujourd'hui l'affaire des femmes.

Une réalité

Les organismes familiaux s'entendent pour dire que le livre vert a au moins le mérite de bien décrire la réalité des familles mais qu'il n'offre aucune garantie d'une politique d'ensemble alors que deux aspects importants en sont exclus: la fiscalité et l'habitation.

Le regroupement inter-organismes craint même que le gouvernement profite de cette consultation pour justifier une diminution des services (centres d'accueil, centres de jour et services de garde, etc.) et les faire assumer par les familles, en faisant valoir que l'État-providence appartient au passé et qu'en période de crise il faut couper dans les dépenses.

Si les groupes familiaux souhaitent une politique qui revalorise le rôle de la famille, les groupes féministes craignent une telle politique qui pourrait avoir comme conséquence de favoriser le retour de la femme au foyer en y revalorisant son rôle de mère. D'où l'importance pour ces groupes de s'assurer d'une bonne coordination entre la politique familiale et la politique de la condition féminine.

Succès partagé des entretiens Shultz-Gromyko

Négociations plus complexes que jamais

Les négociations amorcées à Genève entre MM. Andrei Gromyko et George Shultz n'auront pas donné de résultats spectaculaires mais auront au moins permis de "dégeler" les relations entre les deux super-puissances. Elie Marcuse, envoyé spécial de l'AFP aux négociations de Genève, analyse les progrès réalisés au cours de cette première rencontre, ainsi que les difficultés énormes qu'il reste à surmonter.

GENÈVE (AFP) — Soviétiques et Américains se partagent équitablement, en apparence au moins, le succès de la réunion de Genève: Moscou obtient une négociation sur la "guerre des étoiles", Washington le retour de l'URSS aux pourparlers sur les armes nucléaires.

par Elie MARCUSE

D'ici un mois, au terme de l'accord annoncé dans la nuit de mercredi à jeudi par M. George Shultz et Andrei Gromyko, une vaste et unique négociation doit s'engager et traiter simultanément, pour la première fois, des armes nucléaires et des armes de l'espace.

Chaque camp s'y retrouve. Négocier sur la "guerre des étoiles" était une priorité pour les Soviétiques qui redoutent d'être entraînés dans une coûteuse course aux armements dans l'espace.

Pour le gouvernement américain, il s'agissait de ramener l'URSS à la table des négociations sur les armes stratégiques et intermédiaires qu'elle avait quittée il y a 14 mois en jurant de n'y revenir qu'après le démantèlement des missiles de croisière et des Pershing II déployés en Europe de l'Ouest par l'OTAN.

En fait, le déploiement de ces armes destinées à faire échec aux fusées SS-20 soviétiques se poursuit et s'est même accéléré dans les derniers mois, alors que le courant pacifiste européen paraît démodé.

S'il reste à fixer, par les voies diplomatiques, la date et le lieu de la négociation à venir, l'accord de Genève n'en marque pas moins l'amorce d'un incontestable réchauffement des relations entre Moscou et Washington, après quatre ans d'un premier mandat du

président Ronald Reagan, marqués par un retour à la guerre froide.

Des problèmes

Au-delà de ce succès politique, sur le fond des dossiers du désarmement, les problèmes restent entiers, n'ayant d'ailleurs pas été abordés par M. Shultz et Gromyko. Ils se sont même coliqués depuis 14 mois du fait, notamment, des "contre-mesures" décidées par l'URSS après le déploiement des euromissiles de l'OTAN.

M. Shultz n'a toujours pas expliqué ce qui, dans le programme de "guerre des étoiles" du président Reagan, était négociable et ce qui ne le serait pas. Comment, dans ces conditions, prendre en compte ces armes qui n'existent encore que sur le papier dans une négociation portant par nature principalement sur des arsenaux déjà constitués?

En mettant tout dans la même corbeille, les deux grands multiplient, certes, les possibilités de concessions réciproques, mais ils accroissent aussi, selon les experts, la complexité du marchandage.

Moscou et Washington vont en effet s'engager en 1985 dans des négociations de désarmement les plus complexes jamais entreprises.

Après quatorze mois de gel des pourparlers sur les armes stratégiques (START) et intermédiaires (INF), Américains et Soviétiques se sont fixés un nouveau cadre de négociations qui englobe pour la première fois tous les gros engins nucléaires (de 1,000 à 5,000 km de portée) et les nouveaux systèmes spatiaux popularisés par le programme américain dit de la "guerre des étoiles".

Les négociateurs américains et soviétiques vont en effet se trou-



Le ministre des Affaires étrangères soviétique Andrei Gromyko.

ver confrontés à une série de problèmes entièrement nouveaux qui résultent notamment des percées technologiques intervenues depuis l'accord SALT II de 1979 limitant le nombre de secteurs intercontinentaux des deux camps et qui, bien que jamais ratifié par le Sénat américain, est toujours respecté.

— Les armes intermédiaires: l'apparition des missiles de croisière qui ne nécessitent aucune base de lancement fixe et peuvent emporter indifféremment des charges nucléaires ou conventionnelles, avec une très grande précision, rend indispensable, si l'on veut les comptabiliser, des mesures de vérification sur place, refusées jusqu'à présent par les Soviétiques.

— Les armes stratégiques: les nouvelles générations de missiles intercontinentaux américains et soviétiques (Midgetman amé-



Le secrétaire d'Etat américain George Shultz.

ricains et SS-25 soviétiques montés sur camion) seront également pratiquement indétectables, par opposition aux missiles actuels enterrés dans des silos.

— Les armes spatiales: conçues essentiellement comme des armes défensives, elles sont de nature à bouleverser l'ancienne notion de "destruction mutuelle assurée" (MAD), sur laquelle repose toute la stratégie de dissuasion.

Bien que Washington ait accepté mardi, à Genève, d'en "discuter", l'avance technologique américaine est telle qu'on imagine mal les possibilités de concessions entre les deux grands.

Au total, la grande difficulté sera, dans ce vaste marchandage d'un type nouveau, de déterminer un équilibre entre ce qui fait le plus peur aux uns, les missiles lourds de l'URSS, dont les fusées SS-20 braquées sur l'Europe, et ce

que les autres disent redouter le plus, les armes de l'espace et les fusées Pershing II américaines en RFA.

Cela prendra du temps. Il a fallu trois ans pour conclure SALT I en 1972, et près de sept ans pour arriver à SALT II.

Européens inquiets

En outre, le simple fait de mettre tout sur la table d'un seul coup, fut-ce au sein de trois groupes de négociations séparés, peut être de nature à inquiéter les alliés européens des États-Unis, en particulier la France et la Grande-Bretagne, les seules autres puissances nucléaires de l'alliance, dont l'arsenal représentera dans les années 1990, plus de 1,200 têtes.

En dépit des exigences soviétiques, leurs forces de frappe nucléaire, intermédiaires par leur portée, mais stratégiques par l'objectif qui leur est assigné, n'avaient été jusqu'à présent comptabilisées dans aucun forum de

négociation. On n'en avait discuté ni dans la négociation INF sur les systèmes d'armes existants, ni dans la négociation START sur les forces intercontinentales.

Dès lors que les tractations porteront globalement sur tous les systèmes d'armes existants, indifféremment de leur portée, il sera quasiment impossible d'ignorer les potentiels de Paris et de Londres.

En revanche, pour tous les pays d'Europe occidentale sur le territoire desquels doivent être déployés les euromissiles de l'OTAN, et singulièrement la RFA, l'accord de Genève, qui devrait éliminer les tensions au sein de l'Alliance atlantique, est un soulagement. Le chancelier Helmut Kohl, la première ministre britannique Margaret Thatcher et le premier ministre italien Bettino Craxi, avaient tous fait pression sur Washington pour que le dialogue sur le désarmement reprenne le plus vite possible.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Les bons augures de Genève

Les deux journées d'entretiens entre MM. Andrei Gromyko et George Shultz, à Genève, auront permis de remettre les relations entre les deux superpuissances sur la voie saine de la dédramatisation.



par
Raymond
GIROUX

Américains et Soviétiques n'ont certes pas annoncé au sortir de quatorze heures de négociations un règlement global et final de l'ensemble de leurs différends militaires; même faire semblant de croire à la fin des tensions internationales à partir de ce jour relèverait de la plus pure fumisterie.

Victoire importante pour la sécurité des peuples: la première étape de la reprise sera suivie d'une seconde! Tout sophisme mis à part, c'est un revirement total sur le contexte des 13 derniers mois.

Autre gain notable qui démontre le sérieux des Etats-Unis et de l'Union soviétique dans cette course nouvelle à la réduction des risques de conflit: chacun concédant son bout de chemin, les pourparlers futurs, à un moment et un endroit qui seront décidés par les voies diplomatiques habituelles, ne souffriront aucun tabou.

Les armes nucléaires, où qu'elles se trouvent et quelle que soit leur portée, feront l'objet des discussions à trois tables différentes, avec comme objectif général — sans aucun doute inatteignable — leur élimination complète.

Le dégel de Genève n'introduit tout de même pas une nouvelle ère de détente entre les deux grandes puissances. Ce dégel relatif, cette acceptation du dialogue répond dans les deux camps à des pressions internes et externes irrésistibles, sans compter un certain ridicule aux yeux des pauvres habitants de cette planète.

Les Soviétiques ont tenté, mais en vain, de provoquer il y a deux ans une hystérie européenne face à l'installation des missiles de croisière. Echec. Les Américains, eux, parlent de la guerre des étoiles comme si le genre humain avait la moindre chance de survivre à tel holocauste.

Il semble bien que cette dernière initiative du président Reagan ait dépassé les limites de l'acceptable dans les deux pays. Le potentiel économique, scientifique et militaire américain aurait pu permettre à ce pays de s'assurer en moins de dix ans la suprématie totale.

Ce projet exigeait néanmoins la mise sous tutelle par le pouvoir militaire de ressources illimitées, il compromettait directement la volonté idéologique de laisser-faire prônée justement par le Parti républicain de M. Reagan. La guerre des étoiles entraînait automatiquement un accroissement notable du rôle de l'Etat dans l'économie et la société américaines, un effet jugé exagéré et néfaste par la majorité.

Les Soviétiques, eux, ont bien compris leur incapacité à suivre la mise, dans cette partie de poker. Les forces en présence, à l'heure actuelle, assurent un équilibre relatif qui garantit leur sécurité territoriale et les met à l'abri de toute attaque préventive.

L'accord sur le retour à la table de négociations risque toutefois d'achopper sur nombre de points, à partir des discussions strictement techniques jusqu'à des crises internationales subites. Un coup d'Etat de gauche aux Philippines contre la dictature Marcos, un renversement des sandinistes au Nicaragua par les forces de droite, un retour des Khmers rouges au Kampuchéa, un missile perdu au-dessus de la Scandinavie, peuvent suffire à justifier une nouvelle rupture entre Russes et Américains.

Le Canada, dans cette nouvelle conjoncture, ne peut qu'encourager les deux pays à trouver une voie d'entente. Mais tout comme ses alliés européens, il devra surveiller ses intérêts de très près, sans fausse complaisance envers quiconque. Les Etats-tampons paient souvent les pots cassés.



Les 75 années du Devoir

"Ce journal sera à la fois un vulgarisateur d'idées et un organe de combat. Inutile d'ajouter qu'il sera absolument indépendant des partis politiques et de toute influence financière..."

Voilà ce qu'écrivait Henri Bourassa au moment où il s'appropriait à fonder Le Devoir, le journal quotidien le plus prestigieux qu'ait connu le Canada français et qui célèbre aujourd'hui son 75e anniversaire d'existence.

Associé étroitement depuis toujours au nationalisme québécois, Le Devoir a été et demeure, bien plus qu'un témoin, un agent actif de la transformation

politique, culturelle et sociale du Québec.

Des noms parmi les plus prestigieux du journalisme québécois ont assumé avec ténacité et vigueur la succession du fondateur. Signalons Gérard Filion, André Laurendeau, Pierre Laporte, Claude Ryan, Michel Roy, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le Devoir, à cause de sa vocation particulière dans le Québec du XXe siècle, a dû surmonter de nombreuses difficultés économiques au cours de ses trois quarts de siècle d'histoire. Sa disparition aurait été tragique; elle aurait créé un vide

qu'aucun autre journal n'aurait été en mesure de combler.

Avec un tirage fort modeste, Le Devoir s'est toujours adressé à une clientèle particulière composée de politiciens, intellectuels, gens d'affaires et de lettres, somme toute aux éléments les plus influents de la communauté, aux leaders d'opinion.

Comme résultat, Le Devoir a exercé au cours des ans une influence inversement proportionnelle au nombre de ses lecteurs. En cela, il constitue un phénomène unique en Amérique du Nord.

Son anniversaire crée une occasion non seulement pour saluer cordialement ses artisans passés et présents et les remercier du "devoir accompli", mais aussi pour rappeler aux lecteurs, ceux du Devoir comme ceux du SOLEIL, le rôle essentiel que jouent les journaux quotidiens dans le maintien de la démocratie et des autres valeurs fondamentales qui font la richesse de notre société.

Longue vie au Devoir. Qu'il continue à brandir bien haut le flambeau allumé par Bourassa en 1910.

Alain GUILBERT

Un timide remue-ménage

Le premier ministre Brian Mulroney ne peut avoir, il va de soi, en début de régime, le geste aussi large en matière de remaniement de la haute fonction publique fédérale qu'en termes de nominations pour fins de récompenses partielles. Car, encore plus dans le cas du mandarinat, l'exercice du pouvoir impose inévitablement des bémols aux accents chevaleresques d'une campagne électorale.

L'ampleur des nominations et nouvelles affectations touchant 24 postes de l'administration supérieure de l'appareil fédéral, annoncées mardi

par le chef conservateur, n'a en fait d'historique que son caractère quantitatif. La prudence et le sens de la continuité marquent davantage ce jeu de chaises musicales. Au mieux, il permet à certains serveurs de l'Etat, rendus au milieu de leur carrière, de prendre du galon et d'autres, en bout de ligne à préparer leur sortie en s'occupant à des tâches moins exigeantes.

Ainsi, M. Mulroney s'est bien gardé de toucher aux sous-ministres des principaux portefeuilles clés, Finances, Energie, Conseil du trésor, Affaires extérieures, Santé et Bien-

être, Consommation et Corporation, Défense et Développement régional. Qui plus est, il maintient à son poste de sous-ministre des Finances M. Mickey Cohen, le penseur des politiques économiques de l'ancien régime libéral et le bras droit de l'ancien titulaire de ce portefeuille, M. Marc Lalonde. Une fois de plus, le leader conservateur doit ravalier de durs jugements portés, surtout durant la campagne électorale, sur le bilan économique de l'administration libérale.

Ce premier remaniement au niveau du mandarinat de la fonction

publique fédérale apparaît donc aussi plutôt timide comparé aux preux engagements d'avant le 4 septembre. Plusieurs députés conservateurs souhaïtaient de tout leur cœur un grand ménage. Durant la course au leadership, M. Mulroney lui-même dénonçait allègrement ces autres de pouvoirs excessifs entre les mains des hauts fonctionnaires.

Et dire qu'un Joe Clark s'était fait accabler de tous les péchés d'Israël pour avoir épargné la haute fonction publique durant son court règne!

Roger BELLEFEUILLE

POINT DE VUE

L'enfant d'abord dans une politique familiale (2)

par Danielle FAVREAU
et Janine PINET

(...) A cet enfant, on voudra "tout" donner et "tout" coûte cher, qu'il s'agisse, péle-mêle, du développement physique et sportif, de cours de dessin ou de musique, de camps de vacances, de l'achat d'une bicyclette ou d'une formation scolaire un peu inhabituelle pour laquelle il faudra payer. Mais à force de tout calculer, de tout compter dans le "budget enfant", on finit par ne plus voir que cela; et lorsqu'il faut faire des économies, on passe d'un extrême à l'autre. On en arrive à "rognier" sur l'indispensable et ce point de vue passe très rapidement au niveau de certains organismes officiels qui n'hésitent pas, au nom de l'équilibre budgétaire, à faire des économies un peu sordides sur le dos des enfants-objets de dépenses. Alors on réduit des services d'autobus scolaires, on supprime des postes de brigadiers au risque de voir des enfants heurtés par des automobilistes pour lesquels les écoliers sont des individus comme les autres qui n'ont qu'à faire attention...

Une des conséquences, la plus grave peut-être de ce concept: l'enfant égale objet de consommation,

c'est qu'on finit par ne plus considérer que le point de vue matériel dans l'éducation. Dès lors, même le temps consacré à l'enfant en arrive, à la limite, à être jugé comme du temps qui pourrait fort valablement être utilisé à autre chose. Dès que l'enfant atteint l'âge de la maternelle, on "passe la main" et on va chercher à faire prendre en charge une bonne partie de ce qui le concerne par des organismes extra-familiaux, soit disant plus "experts" en la matière. Or, dans ces organismes, les parents — ou dans près de cinquante pour cent des cas, le parent responsable — n'auront pratiquement rien à dire. Quelquefois, il y aura des réunions d'information mais il sera exceptionnel que ces réunions se transforment en séances de consultation... Et si, d'aventure, un parent tente de faire valoir son point de vue, cela le plus habituellement n'aura aucune conséquence pratique.

Ceci n'est guère surprenant si l'on considère que, de plus en plus, avec l'influence des médias, nous vivons dans une société de stéréotypes. De ce fait, tout le monde: femme, homme, enfant, est catégorisé, souvent de façon si peu nuancée que personne ne s'y retrouve plus.

A la femme, on propose deux modèles: ou bien le vieux concept de femme au foyer, ou

bien celui de la femme professionnelle. La femme au foyer, grâce aux stéréotypes, est présentée comme un être inférieur, évoluant de ses balais à ses casseroles, passant par son fer à repasser et son panier de couture. C'est une femme de ménage de dernière catégorie puisqu'on ne lui reconnaît ni le droit de choisir cette occupation, ni celui d'en faire une profession dont on peut lui être reconnaissant. Le foyer, dès lors, n'en est plus un: c'est une sorte d'hôtel-restaurant où chacun va et vient à son gré, sans même penser à dire merci à celle qui fait tout. Il est évident qu'aucune femme ne veut plus se reconnaître dans cette présentation caricaturale. L'autre alternative, c'est la femme professionnelle, mais là encore, les nuances n'existent pas et le modèle proposé est celui de la femme égale et semblable à l'homme en tous points, menant la même vie que lui; le foyer, alors n'est plus qu'une corvée où l'enfant représente un fardeau supplémentaire, quasi impossible à accepter. Entre ces deux images extrêmes, bien peu de femmes arrivent à se retrouver.

L'homme, évidemment, reste officiellement le pourvoyeur que son travail absorbe à cent pour cent. Si sa conjointe travaille à l'extérieur, il condescendra à l'aider occasionnellement dans les tâches

domestiques, mais ce sera pour lui aussi une corvée, même si parfois on présente des images de couples "modernes" où la femme travaille à l'extérieur et où l'homme assume les besognes ménagères; le moins qu'on puisse dire, c'est que ce n'est pas la situation la plus fréquente...

Et l'enfant au milieu de tout cela? Encore une fois, il est pratiquement pris en charge par les organismes extérieurs à la famille: école, groupes de loisirs, camps de vacances, etc... Quand il est à la maison, c'est pour être traité en "enfant-roi" auquel on donne tout sans rien demander en échange.

Certes, ce tableau est caricatural: tout ne se passe pas comme cela partout, mais c'est malgré tout ainsi que se fait de plus en plus l'évolution du concept familial. De moins en moins, on se trouve devant un groupe vrai; on est bien plutôt devant un groupe d'individus, vivant chacun pour soi, autrement dit, on perd chaque jour davantage les notions anciennes d'identité sociale pour les remplacer par une notion d'identité individuelle. On ne considère plus les autres comme des êtres avec lesquels on échange mais comme des structures monolithiques avec lesquelles les seuls contacts sont des contacts matériels.

Si vis-à-vis de l'enfant, on réduit l'éducation à un point de vue matériel, il est

certain qu'on ne peut le considérer que comme une charge; on se sentira la responsabilité de lui donner le maximum sans rien lui demander en échange, et bien vite, la charge deviendra un fardeau insupportable. Et puisqu'on ne se met pas à l'écoute de la personnalité de l'enfant en pleine évolution, dans cette attitude de devoir mal compris, on se trouve en réalité en situation d'égoïsme intégral. L'enfant, certes, doit recevoir beaucoup, mais à son tour il est capable de donner infiniment, quand cela ne serait que cette joie de le voir sans cesse se développer et s'épanouir. Mais le système actuel dénie en grande part aux parents ce privilège d'être l'instrument premier de ce développement et de cet épanouissement. Tant qu'on ne prendra pas l'enfant comme objectif premier de la famille, comme son élément le plus important puisque c'est lui qui représente l'avenir, on n'aboutira à rien. Réenvisager la famille en partant des problèmes des adultes est parfaitement stérile. Le faire sous l'angle "enfant" avec tout ce que cela sous-entend, c'est au contraire la relancer. (...)

● Mme Favreau est mère de famille et poursuit des études en philosophie à l'université Laval. Mme Pinet est médecin et professeur à la Faculté de médecine de la même université.

VOTRE PAGE

ÇA ET LÀ

Visage humain pour l'an 2000

Une nième conférence des Nations-Unies sur la population mondiale, un millionième éditorial sur la question, toujours pas de solutions valables en vue à l'horizon 2000. On enterre le passé! On bouleverse le présent, on tapisse d'explosifs l'avenir. Une illusion plus pernicieuse encore que les illusions passées, le développement économique achève d'engloutir les énergies spirituelles de l'homme et de vider la terre de sa substance vitale.

En effet, que cherchent les flots humains qui s'écoulent dans les métropoles surpeuplées? Le développement économique qui va leur apporter sécurité et gain-pain. Pour cela, ils ont abandonné pays, familles, traditions et métiers ancestraux. Que cherchent les États? Le développement économique qui va leur assurer puissance et domination. Que cherchent les investisseurs? Le développement économique qui va leur procurer le pouvoir. Minée par la misère, la famine, la mort, une image de l'homme meurt. Elle ne nourrit plus l'homme, l'homme l'a abandonnée. Une image nouvelle de l'homme est née, le développement économique. Dans son mirage pourtant se profilent d'autres fantômes pareils aux premiers: chômage, famine, maladies, pollution, révolution, guerre.

Cette autre image se meurt elle aussi, parce que dans l'enfer terrestre des mégapoles vampires se

meurt d'asphyxie l'âme de l'homme.

Prenons un exemple de la vie courante pour bien comprendre ce qui se passe. Pour assurer vigueur et longévité à son moteur, l'automobiliste doit l'alimenter avec les huiles et les essences les plus pures. Une huile altérée, un carburant trop lourd provoquent rapidement des ratés et une usure prématurée: bientôt le moteur n'est plus bon que pour la ferraille. Ainsi en est-il de toute entreprise humaine et du développement économique. Nourri avec une huile pure, un carburant raffiné, il est fort, dynamique, généreux et joue alors son rôle dans le devenir humain. Au contraire, une huile de qualité inférieure, un carburant trop lourd le conduisent rapidement à l'engorgement, à l'asphyxie, à l'extinction. Or cette huile et cette essence ne sont rien d'autre qu'une morale et une philosophie économique.

Tout ce que fait l'homme est fondé sur une image morale, idéale de lui-même et de ce qui l'environne. Nourrie à l'égoïsme, à l'orgueil, à la volonté de puissance et de jouissance, à la convoitise, à l'intolérance, cette image a engendré un développement économique miné, voué à la mort par des carburants et des huiles porteurs des cancers multiformes que sont ses bas instincts. La source d'alimentation est sans cesse si-phonnée, altérée, polluée par ses vampires intérieurs. Alors il faut d'urgence rebrancher le système, le moteur sur une autre source d'alimentation porteuse d'huiles et de carburants purs: la sagesse, l'amour, la bonté, la tolérance, l'humilité, la générosité.

Le jour où l'homme aura enfin compris que la base de ses échanges de toutes natures avec les autres est avant tout morale et non physique, il lui sera dorénavant possible d'édifier un développement économique mondial à visage humain capable d'assurer à la fois la liberté d'expression des initiatives individuelles, l'égalité des chances et des droits de chacun dans leurs échanges et le partage fraternel des biens selon les besoins de chacun. Alors une fraternité nouvelle véritablement universelle sera née, à l'image et à la ressemblance de l'homme. L'horizon 2000 sera porteur de la promesse d'un âge meilleur.

Travail très humain

Je tiens à remercier tout le personnel du 6^e étage de l'hôpital Saint-François-d'Assise qui ont apporté attention, compréhension, soins et chaleur humaine à ma compagne de vie, Madeleine Naud, du 19 au 25 décembre 1984. Elle est décédée à 00h45 dans la nuit de Noël.

Je vous encourage à continuer ce travail très humain car, à chaque instant, vous étiez là pour me reconforter durant cette épreuve.

"Que le Seigneur vous bénisse et guide vos pas vers la détresse humaine."

Merci.

Pierre Boileau
Notre-Dame-des-Laurentides

Ivon Robert
Sillery

Cours appréciés

(Lettre ouverte à Sylva Bergeron).

Quand j'ai vu sur l'affiche des démonstrations pour vos cours à être données après les Fêtes, je suis restée figée de voir que de \$10 par cours, le prix a grimpé à \$12. Mais je me suis reprise en me rappelant que moi, qui n'étais pas capable de payer le prix affiché, j'ai quand même suivi les cours, en payant ce qui m'était possible. Naturellement, pour cela il faut mettre son orgueil dans sa poche. Ceci est facile quand on se rend compte des qualités de vos cours et des résultats qu'ils peuvent donner.

Laissez-moi vous lancer des fleurs en public. Je ne le fais pas en vue de vous faire de la publicité, mais je me sens obligée à faire ce que je peux pour complimenter l'esprit canadien-français qui a produit le mouvement populaire dont vos cours sont des magnifiques exemples.

Un mélange génial de connaissances hautement académiques et

des besoins des êtres humains très humains, présenté avec un courage inouï; c'est ce que je vois dans vos cours. Ceux qui s'inquiètent pour l'identité québécoise, qu'on pense voir disparaître, seront reconfortés en suivant ces cours. On y trace un nouveau chemin, on est éprouvé dans ses préjugés, et on sort laissant derrière quelques préjugés qui nous ont servi d'entraves.

Il est peu commun d'être embrassé par de purs étrangers, mais combien agréable! L'amour est la base de la vie; pourquoi ne pourrait-il pas devenir la base de la société? La société globale de demain doit se bâtir sur l'amour.

Monsieur Bergeron, laissez-moi vous dire un gros merci et de vous souhaiter une année merveilleuse pour 1985, à vous, à votre famille, à vos animateurs, vos présents et futurs gradués et aussi à ceux qui pensent qu'ils n'ont pas besoin de vos cours.

Angéla Szepesi Sully



En attendant la solidarité municipale

(Lettre adressée au maire de la ville de Saint-Eustache, M. Guy Bélisle)

J'ai pris connaissance de la vôtre du 16 novembre 1984 concernant la participation de la ville de Saint-Eustache à l'Union des municipalités régionales de comtés du Québec (UMRCQ).

Il est évident, si vous prenez connaissance du compte qui est joint à la présente ainsi que du chèque que vous avez vous-même signé que la quote-part de la ville de Saint-Eustache a été payée à l'UMRCQ pour l'année 1984.

De plus, jamais je n'ai sollicité de quelque façon que ce soit votre adhésion à notre union pour 1984 et jamais n'ai-je fait à ce sujet quelque déclaration erronée que ce soit à qui que ce soit.

Je ne veux pas m'engager, moi non plus que vous, dans une polémique stérile sur ce sujet d'autant plus que j'ai pu comprendre lors de notre dernière conversation téléphonique que vous aviez fait

l'objet de "remarques" sur ce sujet du directeur général de l'UMRCQ et que c'est à la suite de l'imbricolage créé sur le sujet par de tierces personnes que vous avez décidé, à mon grand regret je dois le dire, de modifier votre décision d'adhérer chez nous en 1985.

Je crois que votre personnalité, votre philosophie et votre style de leadership sera très précieux pour l'ensemble du monde municipal qui fait des efforts considérables afin qu'un jour une véritable unité puisse régner.

Je suis persuadé que vous croyez dans ma bonne foi autant que j'ai foi dans la vôtre. Je compte bien que dans cet esprit, vous pourriez reconsidérer votre décision car votre participation était le signe d'une solidarité nouvelle du monde municipal.

André Asselin
président de l'UMRCQ
Ste-Émélie de l'Énergie

Employés de l'Etat et employés municipaux

Je me permets de suggérer à deux importants regroupements sociaux de travailleurs de la région de Québec de modifier leur raison sociale de manière à la rendre conforme à l'esprit de la langue française et plus compréhensible à l'intelligence humaine. Ainsi l'"As-

sociation des employés civils" devrait-elle s'appeler l'Association des employés de l'Etat du Québec et le "Club des employés civiques" devenir le Club des employés municipaux.

Pierre Landry
Québec

On ne déneige pas 180 nuits par hiver...

(Pétition adressée au maire de Québec, M. Jean Pelletier)

Comme vous le savez probablement, entre le 1^{er} novembre et le 30 avril, il est interdit de stationner les automobiles la nuit dans les rues de Québec afin d'en permettre le déneigement.

Quoique ce règlement municipal cause, évidemment, bien des désagréments à vos concitoyens qui doivent prendre des dispositions multiples afin de respecter cette contrainte, nous en comprenons le principe. Notre désaccord réside toutefois dans son mode d'application.

Si l'on considère que les précipitations hivernales entraînent un déneigement à une fréquence moyenne d'environ une (1) fois par semaine, soit un total d'environ vingt-six (26) fois, il apparaît quelque peu injustifié voire excessif d'interdire le stationnement pendant cent quatre-vingts (180) nuits consécutives.

Puisque les contraventions ne sont distribuées qu'occasionnellement, cela souligne d'avantage l'incongruité de l'application à la lettre d'un tel règlement.

A titre d'exemple, il y a eu une distribution de contraventions dans certains secteurs dans la nuit du 12 au 13 décembre dernier, soit hors des périodes de déneigement. Cette nuit-là, la température est restée bien supérieure à 0°C, ce qui a incité les résidents à ne pas utiliser leur stationnement d'hiver, souvent situé à quelque distance du domicile, tout en permettant à ceux ne disposant pas de stationnement d'hiver de revenir à leur domicile en voiture. Est-il besoin de vous dire que cette nuit-là, la rue était pleine de voitures... et de contraventions.

En tant que citoyens de la ville de Québec, nous vous demandons respectueusement mais fermement de permettre le stationnement de nuit dans les rues lorsqu'il n'y a pas de déneigement planifié ou prévisible.

Les personnes soussignées appuient cette demande dans l'esprit où, bien que les rues appartiennent à la ville, la ville appartient à ses citoyens.

Une centaine de citoyens
de Québec
par Yvon Doyle

Négligence de la ville dans St-Jean-Baptiste

Depuis quelques années, on entend parler d'agressions et de meurtres dans le quartier St-Jean-Baptiste. A-t-on déjà oublié le meurtre crapuleux de France La-chapelle... Et ce voyeur qui a fait couler beaucoup d'encre?...

Aujourd'hui, c'est la côte Ste-Geneviève qui fait parler d'elle... Et la police de Québec prétend poursuivre régulièrement la surveillance dans ce quartier?...

Et bien entendu, pour amplifier l'importance des incidents qui s'y produisent, les médias ne manqueront pas de souligner le fait que ce quartier abrite un fort pourcentage d'homosexuels... Les braves gens trouvent toujours des coupables pour expliquer leurs négligences...

Des rats au ministère

(Lettre ouverte à M. René Lévesque, premier ministre du Québec)

Depuis le déménagement des bureaux du MER à Forestville, de nombreuses lettres vous ont été adressées concernant l'insalubrité du local choisi par le MT-PA.

De façon explicite, il s'agit d'un local non accessible aux handicapés où les planchers ont des dénivellations atteignant plusieurs pouces, des fenêtres non isolées, des plafonds dont la hauteur varie jusqu'à 5 pieds et bien d'autres insanités du genre. Une chaîne à même été installée pour empêcher les gens de tomber dans le trou de l'issue de secours... c'est pas peu dire.

Enfin, comme la cerise sur le gâteau, de la vermine (rats) a même été aperçue dans le local.

Faudra-t-il que le local s'effondre comme dans le cas du pont de la rivière Ste-Marguerite à Sept-Iles pour que votre gouvernement réagisse?

Avez-vous si peu de responsabilité sociale?

Denis Thibault Forestville

St-Jean-Baptiste est un quartier populaire et comme tout quartier populaire, il est dérangeant pour une ville comme Québec... Et de plus, ce quartier est doté d'un comité de citoyens très tenace, qui a su ne pas céder aux caprices urbains de la ville de Québec, tantôt pour empêcher la démolition excessive (comme au centre-ville), tantôt pour garantir au quartier des espaces verts et des règlements de stationnement.

Les incidents qui se produisent aujourd'hui sont étroitement liés à la négligence de la ville de Québec, qui ne tenant pas du tout à ce genre de quartier, le laisse un peu à l'abandon.

Le cimetière St-Mathieu illustre bien cette négligence... Il a fallu attendre que des enfants s'amusaient à déterrer des os pour enfin poser un geste afin de protéger cet élément historique.

Suite aux incidents survenus dernièrement sur la côte Ste-Geneviève, il serait peut-être important que la ville de Québec agisse dans St-Jean-Baptiste, avant de blâmer qui que ce soit?...

Judith Roy Québec

Recyclage du papier et du verre

Il existe toujours à St-Ré-dempteur, comté de Lévis, un cabanon de papier et de verre près du Service des incendies.

Durant l'année 84, un grand nombre de citoyens ont pris cette bonne habitude d'aller au cabanon de papier. Un grand merci à tous. Il y a encore de l'espace pour recevoir d'autres quantités de papier. C'est une invitation à tous et merci à l'avance pour le bon geste. Ceci pourrait être une résolution de l'année 85, n'est-ce pas! Ne pas oublier également le verre qui est recyclable.

Michel Pilote
Saint-Rédempteur

Zonage agricole: une application aberrante

Si jamais vous allez à 200 chemin Ste-Foy, à Québec, pour y rencontrer la Commission de protection de territoire agricole, je vous souhaite du courage et beaucoup de patience. Vous savez, ce n'est pas facile pour des ruraux de regarder des citadins se prononcer "ex cathedra" sur la vocation de coins de terre qu'ils n'ont jamais vus... De Québec à Bergeronnes, comté de Saguenay, il y a quand même 160 milles!

Voici les faits:

Le 9 août 1977, par acte passé devant moi, M. Maurice Maltais a vendu à M. Gerhardt Meering, de l'Allemagne de l'Ouest, une terre inscrite au cadastre officiel du Canton Bergeronnes, pour le prix de \$30.000 payé comptant. La terre valait environ \$15.000... Notre ami allemand avait été hypnotisé par les grandes étendues.

Le même jour, M. Meering

louait à M. Maltais la terre qu'il venait d'acquérir et cela pour une période de dix ans, lui permettant ainsi de continuer à l'exploiter à son profit à charge de payer les taxes municipales et scolaires et la prime d'assurance-feu.

Le 29 octobre 1980, après discussion entre M. Meering et M. Maltais et à la suggestion de ce dernier, il se portait acquéreur d'une nouvelle terre, inscrite au cadastre officiel du Canton Bergeronnes. Il faut comprendre qu'une partie de cette nouvelle terre coupait en deux la terre déjà propriété de M. Meering.

Le 20 août 1981, M. Maltais consentait une promesse de vente à M. Meering de cette nouvelle terre et la vente était conclue le 11 juillet 1983, par acte passé devant moi.

Comme M. Meering est un résident étranger et que les lots im-

pliqués ont été affectés par la loi du zonage agricole en vertu du décret du 7 novembre 1981, il me faut obtenir l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole pour pouvoir enregistrer cette vente au bureau d'enregistrement de Baie-Comeau.

C'est là que commence l'aberration.

Le premier jugement, en date du 11 juillet 1984, est brutal: requête refusée... ce sont des terres agricoles et M. Gerhardt Meering ne veut pas s'installer au Québec pour les cultiver.

Ce jugement que je ne comprendrais pas, parce que dans mon esprit les terres de Bon Désir (Petites Bergeronnes), impliquées dans cette transaction, n'ont rien à voir avec l'agriculture, je suis fils de cultivateur et j'ai patrouillé Bergeronnes pendant vingt ans. Ce jugement, dis-je, nous allions en

demandeur la révision et c'est ce que nous avons fait.

Nous avons été convoqués à 9h30 a.m. Pour des gens qui venaient de 160 milles, c'était peut-être un peu tôt mais nous, les ruraux, nous avons fait semblant qu'on ne le savait pas pour ne pas indisposer ces messieurs de la ville.

Nous avons exposé que M. Meering viendrait s'établir au Québec dès qu'il serait à sa retraite et cela avec preuve à l'appui.

Nous avons ajouté que M. Maltais n'était pas un cultivateur puisque depuis huit ans, il était plongeur à la polyvalente de Bergeronnes et si vous pouvez me trouver un cultivateur qui vit de sa terre et qui la laisse de côté pour aller laver la vaisselle, nommez-moi-le.

Quand on nous a demandé si la terre était cultivable, nous avons répondu que le plongeur, en sou-

venir du passé, gardait trente animaux de boucherie. C'est tout ce que les deux terres, celle acquise par M. Meering et celle à acquérir, pourraient nourrir.

Quand le président nous a demandé quel serait le résultat d'une décision défavorable, mon client a répondu qu'il devrait abattre son troupeau pour rembourser son ami allemand.

Le jugement, encore une fois, a été négatif en date du 13 décembre 1984. Ces messieurs de la Commission de protection du territoire agricole s'amuse et le font follement. Imaginez, condamner quelqu'un à abattre son troupeau pour améliorer une terre supposée agricole, il faut le faire.

Que l'on protège les riches terres arables de la vallée du Richelieu, des Cantons de l'Est, du Lac-St-Jean, j'en suis.

Par contre, que l'on zone agricole la terre de Cain, que l'on décide "intra-muros" que les montagnes de Charlevoix ont une vocation agricole, là je ne comprends plus. De la petite Suisse du Québec, on a pourtant toujours prétendu qu'elle avait une vocation touristique certaine. Pourquoi alors vouloir que ses roches deviennent à tout prix productives? Il faut savoir que dans ce pays tout est dans la vue et c'est le fleuve qui vous la donne, car la terre ne vous donnera rien. Alors dites-moi pourquoi zoner agricole les montagnes de Charlevoix, ces escarpements improductifs que les touristes voudraient avoir à tout prix? Si c'est là donner une plus-value au sol québécois, c'est ce que je n'ai rien compris.

Paul-Emile Tremblay, notaire
La Malbaie

Les syndicats maintenant vus comme la plus grande menace

Depuis un an, moins de Canadiens entretiennent le gouvernement comme étant la plus grande menace au Canada. De plus pour 100 qu'il était en juillet 1983,

le pourcentage est maintenant de 33 pour 100. Aujourd'hui, 34 pour 100 des répondants considèrent que les "grands syndicats" sont la prin-

cipale menace au pays tandis que 33 pour 100 disent que c'est un "gouvernement fort". Beaucoup moins nombreux (17 pour 100) pensent que la "haute finance" est la principale menace au pays.

Bien que les personnes préoccupées par un gouvernement fort occupent moins nombreuses à l'échelle nationale et dans toutes les

régions sauf pour le Québec, les Canadiens semblent attendre leur heure. Alors que le pourcentage est à peu près le même parmi les gens préoccupés par les secteurs financier et syndical, le nombre de personnes qui n'ont pas d'opinion a augmenté considérablement. Celui-ci représente actuellement 16 pour 100 de l'électorat.

Comme l'indique le tableau suivant, la crainte d'un gouvernement "fort" diminue tandis que celle de syndicats "puissants" augmente avec l'âge.

La question posée était la suivante: "En pensant à notre avenir, quelle est, selon vous, la plus grande menace pour le Canada au cours des années à venir — les

grandes entreprises, les syndicats puissants ou un gouvernement fort?"

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues menées en novembre au domicile de 1,047 personnes âgées de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est fiable à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

VOIR TABLEAU

National	Grands entreprises	Syndicats puissants	Gouvernement fort	Haute finance	Ne savent pas
1984	17%	34%	33%	16%	1%
1983	14%	34%	45%	7%	1%
1981	16%	28%	44%	12%	1%
1980	20%	36%	29%	16%	1%
1979	18%	34%	37%	14%	1%
1978	21%	38%	35%	12%	1%
Par région, aujourd'hui:					
Atlantique	15%	36%	32%	17%	1%
Québec	13%	44%	24%	19%	1%
Ontario	13%	30%	39%	13%	1%
Prairies	23%	23%	38%	16%	1%
C.-B.	17%	34%	29%	20%	1%
Selon l'âge, aujourd'hui:					
18 à 29 ans	19%	27%	41%	14%	1%
30 à 49 ans	20%	31%	34%	15%	1%
50 ans et plus	13%	42%	25%	19%	1%

Bilan négatif en justice

(PC) — Le ministre de la Justice Pierre-Marc Johnson a travaillé fort en 1984, mais il a fait très peu en matière de justice comme solliciteur général et procureur général, affirme M. Herbert Marx.

Faisant le bilan de l'action du ministère de la Justice au cours de 1984, le député libéral de l'Arctique-McGee a souligné que M. Johnson avait été aussi ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre intermédiaire des Communautés culturelles et de l'immigration en 1984.

"Il a peut-être fait des choses dans d'autres domaines, mais il a fait très peu en matière de justice", a commenté la critique libérale en matière de justice.

L'Assemblée nationale n'a adopté qu'une seule vraie loi en matière de justice en 1984: celle sur l'enlèvement des enfants. Son adoption faisait suite à une convention internationale signée par le Canada. Québec était d'accord pour la mise en œuvre de cette convention, qui concerne l'aspect civil de l'enlèvement des enfants.

Parmi les dossiers traités durant ce temps, M. Marx a cité celui des services des corps de police, celui des corps de police municipaux, alors que des villes veulent abolir leurs corps de police parce que leur population est tombée en bas de 5,000 habitants. Il faut au Québec une politique de la détention, affirme M. Marx. Le ministre projette de construire trois prisons, dont une de 175 cellules à Trois-Rivières. "On peut se demander si on a besoin de la construction de telle envergure dans une ville où il n'y a que 25 ou 30 détenus."

Les deux autres prisons doivent être construites à Sherbrooke, où il y a une cinquantaine de détenus, et à LaSalle. "Il faudrait une politique cohérente en matière de détention, ce qui manque au Québec à l'heure actuelle."

La loi sur le coroner, qui a été adoptée en décembre 1983, n'est pas encore en vigueur. Les ministères de la Justice ont promis depuis des années une loi sur l'unification des tribunaux. Rien n'a été pris jusqu'à présent. En ce qui concerne les libertés publiques, des modifications ont été faites à la charte québécoise en 1982.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

CDL 42085-F
5 Février 1985

HEURES ACCROISSANCE ET RALLONGES D'ANCIENNETÉ

Garantie de soumission: 10 000 \$

Garantie de soumission: 10 000 \$

Les soumissionnaires recevront jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offre directement de l'endroit soumissionnaire.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant soumissionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec le service Achats à (514) 209-5903.

Le directeur, Achats - Contrats

Michel De Broux

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

Le directeur, Achats - Contrats

LEGARE

PROFITEZ DE NOTRE GRANDE VENTE D'ENTRÉPÔT POUR VOUS PROCURER LE NÉCESSAIRE ET AUSSI LE SUPER-FLU! MEUBLES - ACCESSOIRES - ÉLECTROMÉNAGERS - APPAREILS DE DIVERTISSEMENT - TOUT EST RÉDUIT... VENEZ NOUS VOIR! OUI, NOTRE GRANDE VENTE D'ENTRÉPÔT EN MAGASIN C'EST UNE VRAIE BONNE AFFAIRE!



STYLE DÉCONTRACTÉ POUR CE SECTIONNEL 2 MORCEAUX 599\$

Canapé (218 cm) et causeuse (134 cm) recouverts de tissu durable d'aspect tweed. Bien rembourrés, coussins confortables et épais. L'ensemble comprend 12 coussins de dossiers décoratifs.

VENTE D'ENTRÉPÔT

DANS LE MAGASIN



BELLE CHAMBRE CONTEMPORAINE À PRIX SUPER ÉCONOMIQUE 4 MORCEAUX 599\$

L'ensemble comprend: commode, chiffonnier 5 tiroirs, miroir vertical et tête de lit assortie. Superbe fini chêne pâle. Tables de nuit vendues séparément.



AUBAINE REMARQUABLE QUE CE MOBILIER FINI MUSCADE! 349\$

Procurez-vous ce coin-repas qui ajoutera chaleur et confort à vos repas. Obtenez la table (91 x 121 cm) et 4 chaises à dossiers arrondis. CHOIX JUDICIEUX!

LEGARE

MAIL CENTRE-VILLE: 600, St-Joseph est Tél.: 529-0141

Institut national de la recherche scientifique Le personnel invité à préparer l'an 2000

L'Institut national de la recherche scientifique peut et doit se mettre à l'écoute des besoins du Québec. Dès maintenant, elle doit se préparer à répondre aux besoins de l'an 2000.

par J.-Claude RIVARD

Tel est le ton sur lequel le directeur général de l'INRS, M. André Lemay, a invité les professeurs-chercheurs et le personnel de soutien de son institution à se serrer les coudes face aux contraintes bud-

gétaires de l'heure, à faire front avec d'autres hommes et femmes de sciences du Québec, à s'associer aux préoccupations du monde industriel et à aller de plus en plus loin pour que le Québec trouve la place qui lui revient tant sur le plan technologique qu'économique.

M. Lemay a dressé de paires objectives alors qu'il faisait le bilan des 15 premières années d'existence de l'INRS. Il a repris, hier dans la métropole, la substance des propos adressés, lundi, aux équipes de chercheurs de l'Est québécois, ras-

semblés à Québec, pour célébrer de façon relativement intime le 15^e anniversaire de l'INRS.

Quinze ans déjà

C'est avec fierté que le directeur général de l'INRS a brossé une rétrospective des 15 dernières années, avec la création de huit centres et de 25 programmes de recherches, la constitution d'équipes regroupant 80 professeurs-chercheurs. L'obtention de diplômes par environ 150 étudiants et la formation actuelle

d'une centaine d'autres, aux niveaux de la maîtrise et du doctorat, l'augmentation de plus de 50 pour 100 des subventions de recherches obtenues, depuis 1980, par les professeurs-chercheurs, etc.

Des exemples

Le développement de modèles hydrographiques et statistiques par l'INRS-eau, les recherches de l'INRS-éducation en matière d'enseignement individualisé, les recherches sur la fusion ther-

monucléaire et le projet Tokamak mené à Val d'Ardenne par l'INRS-énergie, les études sur la microscopie électronique faites par l'INRS-géosciences sont au nombre de ces réalisations qui font la fierté de cette institution de l'université du Québec. M. Lemay a aussi parlé de travaux menés à la station piscicole de Pointe-au-Père, par l'INRS-océanologie, du concours de l'INRS-santé, en qualité de laboratoire national, aux Jeux olympiques de Montréal comme à ceux de Lake Placid, du développement d'un ordinateur parlant et de sa mise en marché prochaine, par l'INRS-télécommunications, de la mise à profit de l'INRS-urbanisme, pour mener une étude sur les nouveaux espaces résidentiels des villes de Montréal et de Québec, etc.

A l'écoute des besoins

Ces réalisations démontrent, à elles seules, que l'INRS peut et doit aller beaucoup plus loin pour se mettre à l'écoute des besoins actuels du Québec.

"Il nous appartient dans les années futures d'aller encore plus loin dans notre capacité d'anticiper et de répondre aux besoins de la société. Certaines de nos thématiques pourraient se révéler trop restrictives ou trop isolées par rapport à d'autres recherches du même genre, soit à l'intérieur de notre propre réseau, soit à l'extérieur. Il faudra avoir le courage de faire des



M. André Lemay: "Il nous appartient d'aller encore plus loin."

Travaux publics, Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUSMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur financier et administratif, Travaux publics Canada, 901, Cap Diamant, chambre 205, 2^e étage, Gare maritime Champlain, Anse au Foulon, QUÉBEC, P.Q. G1E 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise seront reçus jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus (Téléphone 648-3142).

ENTREPRISES

Appel d'Offres 840-335P — POUR PECHES & OCEANS — Équipements à qual. — Projet "F" — LA TABATIERE, Comté Manicouagan, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations de la Construction de Québec, Rimouski, Baie-Comeau et Saguenay, au bureau du ministère à Rimouski, et ainsi qu'au bureau de poste de La Tabatière, Qué.

Date limite: le mercredi 6 FÉVRIER 1985

Dépôt: nil

Informations générales: Tél.: (418) 648-3142

Informations techniques: Tél.: (418) 648-3097

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Société québécoise d'assainissement des eaux

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Travaux dans la ville de Longueuil

Appel d'offres no 134-83-41-83

Pour 15000

Le jeudi 31 janvier 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour l'interception des eaux usées, intercepteur phase II.

Ces travaux comprennent sommairement la fourniture et la pose de 900 m. de conduite d'égout gravitaire de 2135 mm de diamètre, prévues en tunnel dans le roc, ainsi que la réfection de la chaussée et des services du secteur concerné, incluant toutes les activités connexes à ces travaux d'assainissement.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux - Rive-Sud - 300, rue Longueuil, Longueuil (Québec) J4H 1H4. Tél.: (514) 670-1810.

Prix: 75.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Bureaux de la Société à Montréal et à Longueuil.

OUVERTURE DES SOUSMISSIONS

Lieu: Société québécoise d'assainissement des eaux - Rive-Sud - 300, rue Longueuil, Longueuil (Québec) J4H 1H4.

Date et heure: Le jeudi, 31 janvier 1985 pour 15h00.

DÉPÔT DE SOUSMISSION

Montant: 300,000.00\$

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing. Directeur, approvisionnement et contrats

Entreprise de dessin animé pour la télé inaugurée

(D'après AP et AFP) — M. Jack Lang, ministre français de la Culture, et M. Marcel Masse, ministre canadien des Communications, inaugureront ce soir, à Montréal, la première entreprise française de fabrication de grandes séries de dessin animé pour la télévision: "France Animation".

Le ministère de la Culture a précisé que cette initiative s'inscrirait dans un plan de trois ans lancé en 1984 "pour le développement d'une grande industrie française du dessin animé".

Cette entreprise va participer activement, à côté de nombreuses sociétés de production, à la reconquête du marché intérieur français. La première grande série faite en France y est actuellement en fabrication (Les mondes engloutis).

Cette entreprise participera également à la conquête de marchés extérieurs: elle s'apprête à faire fabriquer en France des séries produites internationalement. Elle compte parmi ses partenaires un groupe de communication canadien très important.

Richard en URSS

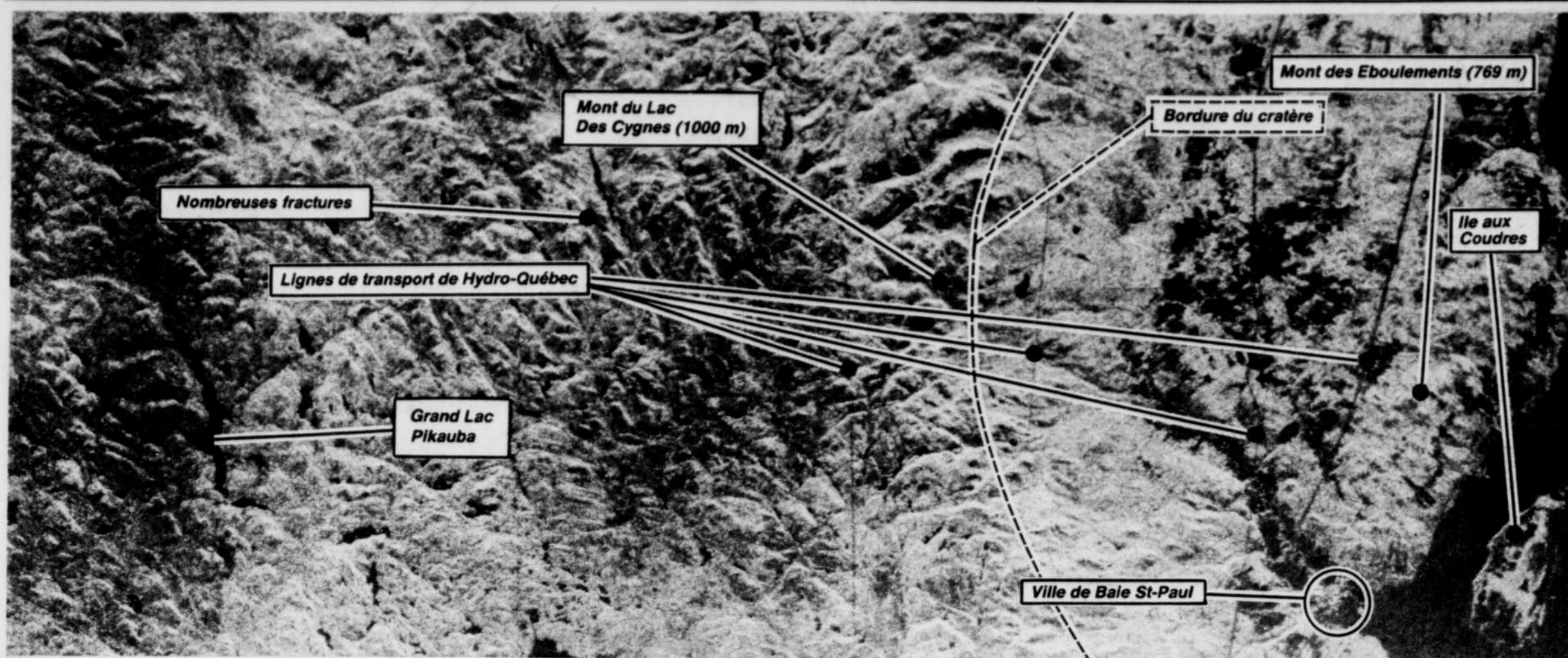
D'autre part, la coopération soviéto-québécoise en muséologie et dans les échanges cinématographiques est au centre de la visite qu'effectue actuellement en URSS le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard.

Arrivé en URSS vendredi dernier, M. Richard, qui a visité Leningrad avant de se rendre à Moscou, quittera l'Union soviétique demain.

Le ministre et la délégation qu'il conduit entendent notamment obtenir l'accord des autorités soviétiques pour un échange d'expositions entre d'une part l'Ermitage et le musée russe à Leningrad et d'autre part les musées québécois qui proposent une rétrospective des peintres du Québec.

Sur le plan cinématographique, le Québec souhaite une plus forte participation soviétique au Festival annuel des films du monde et espère une coopération plus étroite entre réalisateurs et cinéastes.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE



Le cratère de Charlevoix, vu de Challenger

◆ Cette image radar inédite du cratère de Charlevoix a été prise le 12 octobre alors que la navette spatiale Challenger, qu'occupait le premier astronaute canadien Marc Garneau, passait au-dessus de la région, à 200 kilomètres d'altitude, à la vitesse de 7,5 km à la seconde.

par Claude TESSIER

L'image couvre une région de 36 km de large par 85 de long (22 par 50 miles) depuis le lac Grand Pikauba dans le parc des Laurentides jusqu'à l'île aux Coudres.

Une partie de la bordure du cratère est visible aux deux tiers de l'image. On voit que la géologie est différente près de Baie-Saint-Paul,

du reste du paysage. Le cratère de Charlevoix forme un demi-cercle (partiellement visible ici) entre Baie-Saint-Paul et La Malbaie. Il s'agit de la belle chaîne de montagnes qui sert de décors à l'émission "Le Temps d'une paix".

Le SIR-B, le radar à bord de la navette, a pris cette image dans un angle de 49,9 degrés. Son pouvoir de résolution à 25 mètres (82 pieds) permet, par exemple, de reconnaître facilement les quais de la traverse de Saint-Joseph-de-la-Rive.

Dans le cas du cratère de Charlevoix, la NASA et le Jet Propulsion Laboratory de Pasadena, en Californie, cherchent à établir des relations entre l'impact de la mé-

téorite géante tombée sur la région il y a 350 millions d'années et l'activité sismique de la région de Charlevoix.

On s'accorde pour dire que les failles relevées dans le sous-sol Grenville sont à l'origine des tremblements de terre dans la région. Mais on croit aussi que l'impact de l'objet céleste a aussi affaibli la structure géologique de la région qui reste une des plus vieilles du monde.

Il y a, dans le monde, une centaine d'astéroïdes du genre. L'astéroïde vient du grec astronastre; blema-cicatrice. Celui de Charlevoix occupe une grande partie du centre sud de la région. Le cratère de Charlevoix a 54 km de diamètre.

Cette image radar du cratère de Charlevoix a été montrée par LE SOLEIL pour la première fois cette semaine au géologue Jehan Rondot du ministère des Richesses na-

turelles, qui a étudié et décrit le cratère de Charlevoix, et au professeur Michel Allard qui s'occupe de géomorphologie à l'université Laval.

Tous les deux ont été impressionnés par cette nouvelle image mais ils regrettent qu'une partie seulement du cratère soit visible. On sait que la NASA a éprouvé plusieurs difficultés avec l'antenne du radar de sorte que 20 pour 100 seulement du projet de cartographie par radar de la mission 41-G n'ont pu être menés à terme. Plusieurs cratères météoritiques ailleurs dans le monde figuraient dans la prise d'images envisagées.

Cette image de Charlevoix contient également beaucoup d'autres informations qui seront décodées plus tard quand les scientifiques se seront penchés dessus.

Le SIR-B fait partie d'un projet ambitieux visant à développer des

images radars qui pourront être prises en permanence à partir de la station que les Américains se proposent de mettre en orbite au début des années 90; et pour la cartographie éventuelle de la planète Vénus. Les images radars peuvent être prises le jour comme la nuit, beau temps, mauvais temps. Le radar reste le seul moyen de "voir" le relief de la planète Vénus cachée

par un voile de nuages d'acide sulfurique.

Jusqu'ici, les images radars ont permis de découvrir un réseau hydrographique sous les sables du Sahara; de cités anciennes cachées par la végétation tropicale; de voir et de mesurer de véritables trous et des "montagnes" car la surface des océans n'est pas plate comme on le croit.



Depuis la découverte du cratère de Charlevoix, une douzaine d'excursions scientifiques ont eu lieu pour l'étudier dont celle de la Société Météoritique en 1968 et une autre, à la fin d'août 1972.

sélectronique

SANYO

L'ordinateur PARLE FRANÇAIS

L'ordinateur Sanyo offre:

- un clavier programmable en français ainsi que des caractères accentués à l'écran comme à l'imprimante
- le système d'exploitation «MS-DOS»
- langage «Basic» avec fonctions graphiques.

A SEULEMENT 1 495\$

obtenez GRATUITEMENT

A l'achat d'un modèle MBC 555, double disquette

Un écran monochrome 12" d'une valeur de 250\$ et 2 000\$ de logiciel

comportant:

1. Traitement de texte «WORDSTAR»
2. Le dictionnaire électronique «SPELLSTAR»
3. Le dictionnaire électronique «SYNTHESAR»
4. Le «FINDER» «FINDER»
5. Le «FINDER» «FINDER»

• Québec, 800, Belvidère, 883-2525 • St-Foy, 2651, Hochelaga, 858-4535 • Charlevoix, 5585, 1re Avenue, 628-4841 • Lévis, 563, Trane-Canada, 837-5525 • Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 • Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-3633 • Alma, Carrefour Alma, 688-8285 • La Malbaie, 444, St-Étienne, 955-2344 • Chicoutimi, Place du Royaume, 696-3611

NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES DE JANVIER

En janvier seulement

12 MOIS SANS INTERET*
pour tout achat de pianos ou orgues

En janvier seulement

PLAN DE LOCATION SPECIAL SUR PIANO
modèle CX4



En janvier seulement
ORGUES KAWAI DX 305*

3 650\$
REDUCTION DU FABRICANT **3 090\$**

*Vente sans échange seulement.

MUSIQUE & BEAUDOIN

17, Desjardins
Lévis
833-2141

Le plus-que-parfait pour les connaisseurs

DENON TANOY



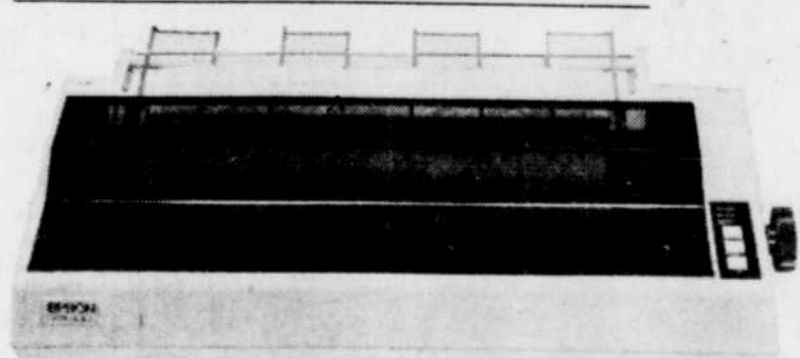
- Tourne-disque à bras gyroscopique
- Récepteur numérique de 60 watts total
- Enceintes acoustiques de haute définition Mercury

STÉRÉO plus
AUDIO + VIDEO

TANGUY MUSIQUE
• Place Laurier - 659-7069
• Place Fleur de Lys - 522-1319
• 5320, 1re Avenue, Charlesbourg - 627-3296

16⁹⁵\$ BOÎTE DE 10 SC.DD. DISQUETTES 5 1/4"

INCROYABLE!



EPSON RX-100

VOUS AVEZ TOUJOURS DÉSIRÉ UNE IMPRIMANTE 15"

* GRAPHIQUE
* 100 CPS

* CHARIOT
* FRICTION/
* TRACTION

* GARANTIE 1 AN (P. + M.O.)

Pour une impression claire de vos applications et de vos tableaux, rien ne vaut une Epson RX-100. Elle se branche sur n'importe quel ordinateur.

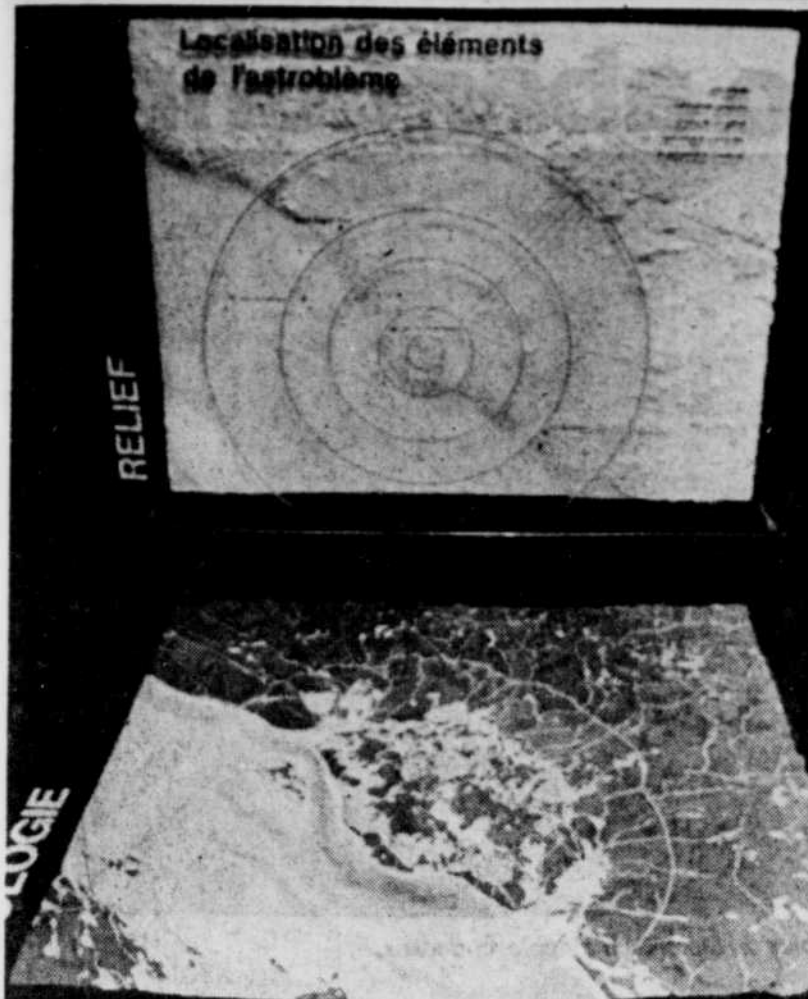
595\$

SPÉCIAL JANVIER

- * Boîte de rangement 85 disquettes avec serrure **29⁹⁵\$**
- * Editexte pour IBM PC **395\$**
- * Lotus 1 - 2 - 3 **465\$**
- * Symphonie **695\$**
- * Disque dur "Tallgrass" 20 MEGB, 35 MEGB, 70 MEGB **Appelez-nous**

Offre valable du 10 au 19 janvier 1985

est au 3440, Quatre-Bourgeois, Carrefour La Pêrade (à l'ouest de Duplessis) 651-1882



Des maquettes serviront à montrer la géologie et relief de l'astrotroble de Charlevoix au Centre muséographique de l'université Laval.

Le cratère de Charlevoix Le phénomène vu au nouveau musée de l'université Laval

Le Centre muséographique de l'université Laval ouvrira ses portes en septembre 1985! Ce nouveau musée dans la région de Québec, aménagé patiemment et discrètement dans le pavillon Casault, réserve une place importante au cratère de Charlevoix.

par Claude TESSIER

Il y a 350 millions d'années, une météorite de deux kilomètres de diamètre percuta la région de Charlevoix à la hauteur actuelle du mont des Eboulements. Cette masse de 15 milliards de tonnes, filant à 10 kilomètres à la seconde, fait un trou de 28 kilomètres de diamètre et de 6 kilomètres de profondeur.

L'impact de cette météorite géante donne lieu alors à une dépense d'énergie épouvantable! Le géologue Jehan Rondot qui a étudié et décrit le cratère de Charlevoix depuis 20 ans estime que l'énergie à l'impact équivalait, en un seul point et une dizaine de secondes, à toute l'énergie dissipée par tous les mouvements de la terre, etc. en une année. Le choc a été ressenti sur

toute la terre et le climat lui-même a été perturbé.

Au Centre muséographique, on se servira du cratère de Charlevoix pour expliquer l'évolution de la terre et des planètes criblées par les météorites dans le cadre d'une exposition plus vaste sur les sciences de l'univers, de la terre, de la vie et de l'homme.

Le coordonnateur du Centre muséographique, M. Jean Des Gagniers, historien d'art, archéologue, responsable des collections à l'université Laval, originaire de Charlevoix, a dit au cours d'une entrevue que les éléments d'exposition sont déjà en place pour la plupart.

Le Centre muséographique présentera des dessins, des graphiques, des photos, des maquettes du cratère de Charlevoix. L'ensemble servira à illustrer les autres planètes criblées de cratères qui, contrairement à la terre, n'ont pas subi l'érosion.

L'élément spectaculaire de l'exhibé est une plaque d'impactite, un bloc de pierre qu'on a réussi à scier

et à emporter au musée malgré son poids. L'impactite est une roche cristalline ou cryptocristalline reposant sur le plancher du cratère. La pierre a été tirée de la région de Sainte-Marie de Charlevoix.

Les impactites sont des roches de matériel ayant subi fusion ou vaporisation puis recristallisation ra-

pide, lors du choc d'une météorite géante par exemple.

Selon le géologue Rondot, le cratère original de Charlevoix a produit 1000 km³ de roches fondues ayant presque entièrement disparu dans les premiers moments de l'impact. On pourra en voir un reste au Centre muséographique de l'université Laval.



Le responsable du Centre muséographique de l'université Laval qui ouvrira ses portes en septembre, M. Jean Des Gagniers, présente ici un bloc d'impactite qui attend les visiteurs du musée. Cette pierre a été tirée du cratère de Charlevoix. Les impactites sont des roches qui ont subi fusion ou vaporisation puis recristallisation rapide après un impact de type météoritique par exemple.

Jehan Rondot s'intéresse toujours à "son" cratère

Vingt ans après sa découverte, M. Jehan Rondot, géologue au ministère des Richesses naturelles du Québec s'intéresse toujours au cratère de Charlevoix qu'il a mis au monde par ses travaux scientifiques.

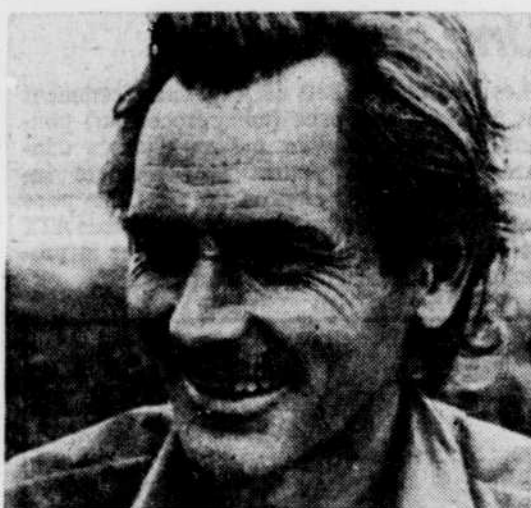
M. Rondot se rendra à Bordeaux au cours de l'été à un congrès de la Société météoritique pour défendre à nouveau une partie de sa thèse sur le cratère soutenue à l'université de Clermont en 1980. Cette partie porte sur les mouvements de réajustement de la croûte terrestre après l'impact de la météorite géante qui a percuté la région de Charlevoix il y a 350 millions d'années.

Son interprétation du réajustement diffère quelque peu de certaines interprétations de la NASA. Rondot et la NASA ont quelque chose en commun.

Au milieu des années 1960, la NASA s'intéresse aux cratères terrestres dans la perspective de l'envoi prochain d'êtres humains sur la lune. Au même moment, le géologue Rondot s'intéresse à la géologie de Charlevoix et à certains phénomènes géologiques des Eboulements. Ses excursions en 1965 et les roches qu'il en rapporte le laissent insatisfait devant plus de 1,000 kilomètres carrés de fracturation constante dans la roche.

A l'automne de 1966, un collègue de bureau qui étudie le cratère de Manicouagan de découverte récente, M. Jean-Pierre Bassaget, identifie des échantillons rapportés par M. Rondot comme étant des shattercônes.

Les shattercônes sont des types de fractures en cône dans la roche qui sont spécifiques aux astrotrobles, c'est-à-dire aux cicatrices laissées par l'impact de météorite géante. On venait alors de mettre la main sur un témoin important d'un impact météoritique inconnu jusqu'ici et situé



Le géologue Jehan Rondot au cours d'une excursion scientifique au cratère de Charlevoix en 1972. M. Rondot se rendra à Bordeaux cette année pour exposer son interprétation du réajustement de la région après l'impact de la météorite géante qui a frappé Charlevoix il y a 350 millions d'années.

près d'une zone habitée. La structure de Charlevoix est devenue le premier astrotroble découvert par les shattercônes.

Les travaux de M. Rondot ont petit à petit convaincu les scientifiques de la terre de l'importance de cette découverte et la NASA l'a inscrite comme parmi les plus importants objets du genre à étudier. Il y a une certaine d'astrotrobles dans le monde. Par surcroît, celui de Charlevoix se situe dans une zone sismique active, ce qui le rend encore plus intéressant.



Ici, un shattercône, une roche qui a gardé les traces de l'onde de choc provoquée dans la pierre lors de l'impact d'une énorme météorite dans Charlevoix. On pourra voir cet shattercône au nouveau musée de l'université Laval en septembre.

C'est logique d'acheter ou de louer un IBM PCXT actuellement.

7 554 \$
ou 249,95 \$
par mois*



IBM PCXT
Un système complet d'extension facile et qui comprend:
• Mémoire vive de 256 Ko
• Système MS-DOS
• Lecteur de disquette de 360 Ko
• Disque fixe de 10 Mo
• Écran IBM Monochrome
• Adaptateur pour imprimante et modem

Parce que:

1 Si vous achetez un IBM PCXT à 7 554 \$ avant le 26 janvier, vous obtenez un crédit de 900 \$ sur des articles qui viendront compléter votre système.

2 Si vous louez un IBM PCXT à 249,95 \$ par mois avant le 26 janvier, vous ne verserez aucune mensualité avant le 1^{er} avril 1985.

Agissez avant le 15 janvier et économisez encore plus.

Si vous agissez avant le 15 janvier, vous obtiendrez aussi la remise en argent comptant de 650 \$ d'IBM et 200 \$ de logiciels sélectionnés. Commencez la nouvelle année du bon pied chez Innovations en Informatique avec un nouvel ordinateur puissant et plus d'argent en poche.

* Ce prix est basé sur un bail de 42 mois avec l'option d'acheter après 36 mois, pour les clients commerciaux qualifiés seulement. Taxes et entretien non compris. Innovations en Informatique est un dépositaire autorisé des ordinateurs personnels de marque IBM. IBM est la marque déposée d'International Business Machines Corporation.

innovations en
informatique
Computer Innovations

Là
où tout
devient
logique.

la Baie

LA CAPITALE, 5401 BOULEVARD DES GALERIES, 628-1844

AKAI

50 WATTS

499\$

SYSTEME DE SON
L'ensemble comprend:
• amplificateur AM-UI 50 watts
• syntonisateur AM-FM stéréo ATK-1
• table tournante APB-1 (cartouche incluse)
• 2 haut-parleurs 3 voies SCRA-1
Magnétophone à cassette en option.

Livraison et installation gratuites.
Achetez maintenant et payez en avril seulement.

VENTE - LOCATION - REPARATION SUR TOUTES LES MARQUES

AUDIO BEAUDOIN

945, route de l'Eglise Ste-Foy (coin Quatre-Bourgeois)
653-8951

depuis 20 ans à votre service T.V. INC.

Atari attaque le Mac et Coleco abandonne

◆ Atari et Commodore sont désormais les deux seules compagnies à s'affronter exclusivement sur le marché des ordinateurs domestiques bon marché.

par Michel SAMSON

En liquidant, la semaine dernière, ses derniers ordinateurs Adam auprès d'une chaîne de magasins, Coleco a "jeté la serviette" et laissé "orphelins" du même coup environ 250.000 consommateurs nord-américains qui avaient cru en ce micro. Cet abandon s'ajoute entre autres à ceux de Texas Instruments, Mattel et Timex-Sinclair survenus lors de la guerre des prix de l'automne 1983. Une dépêche du New York Times News Service rapportait récemment que cette guerre avait amené des pertes de \$1 milliard chez les entreprises qui y ont pris part.

L'exposition électronique d'hiver de Las Vegas (Winter Consumer Electronics Show) qui s'est tenue en fin de semaine a cependant déjà levé le voile sur le terrain choisi par les deux survivants pour le prochain affrontement.

Atari a en effet profité de l'exposition, la plus importante avec celle de Chicago, pour présenter une série de nouveaux modèles qui copient le fameux Macintosh d'Apple, le micro qui, avec sa souris, se caractérise par sa grande facilité d'utilisation.

L'agence France-Presse rapporte que les milieux spécialisés ont déjà surnommé la nouvelle série "Jackintosh", du nom de son créateur Jack Tramiel. Atari, on se rappelle, a été achetée par Tramiel, il y a six mois au moment où cette firme accusait des pertes importantes (\$300 millions). L'homme d'affaires d'origine polonaise est le fondateur de Commodore, la compagnie qui, avec le 64, est sortie vainqueur de la guerre des prix de 1983. Au moment où il a lorgné du côté d'Atari, il

venait de quitter "sa" compagnie après s'être querellé avec ses associés.

Avec cette série, Tramiel essaie de modifier la vieille image d'Atari, celle d'une compagnie qui ne fait que des jeux vidéo. Les trois modèles, 130 ST (128K de mémoire), 260 ST (256K) et 520 ST (512K) se vendront respectivement \$399, \$499 et \$599 aux États-Unis.

La production des appareils n'a pas encore démarré, mais devrait se concrétiser en avril. Contrairement au Macintosh, ils seront distribués dans les chaînes de magasins grand public et non pas seulement dans les boutiques spécialisées.

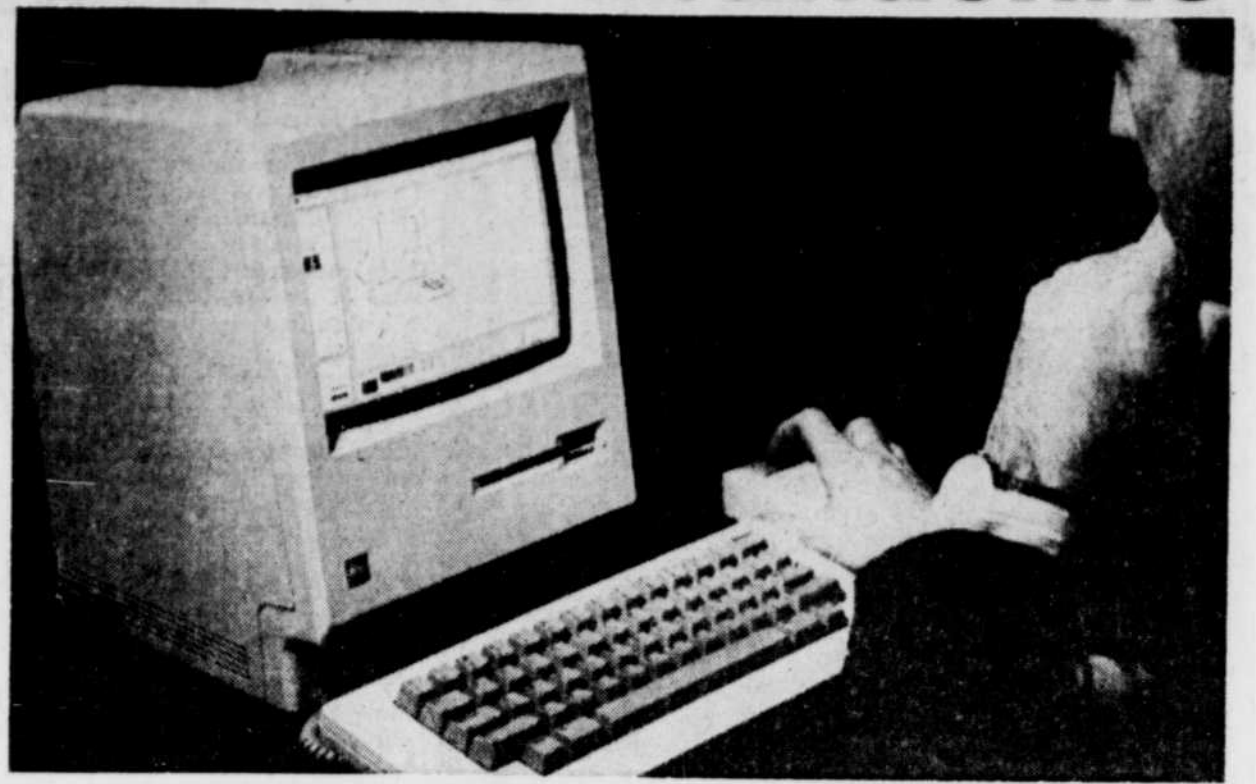
Beaucoup d'observateurs considèrent que Atari prend des risques avec cette stratégie étant donné que les vendeurs de ces magasins ne sont pas généralement formés à la complexité de ces ordinateurs. Tramiel devra aussi prouver aux consommateurs qu'il offre un produit fiable et non pas seulement bon marché. Avec les achats des fêtes, on a constaté que les consommateurs avaient tendance à abandonner le marché des ordinateurs domestiques bon marché pour plutôt acquérir des appareils plus "sérieux", comme les IBM et les Apple. La firme de recherche Future Computing avance d'ailleurs que les appareils bon marché représentaient 80 pour 100 des achats d'ordinateurs pour la maison en 1983 alors que ce pourcentage est maintenant rendu à 60 pour 100 à la fin de 1984.

La série ST sera construite autour du même microprocesseur que le Macintosh, le Motorola 68000, un 32 bits. Cependant les logiciels du Mac ne seront pas compatibles avec ceux du Jackintosh. Les acheteurs devront donc prévoir un choix de programmes assez réduit puisqu'il faut en général un an aux compagnies de logiciels pour développer des produits pour un nouveau micro.

Les programmes pré-intégrés ont été conçus et développés par les ingénieurs d'Atari et de Digital Research. Ils reproduisent, selon les spécialistes, les principales caractéristiques de ceux qui avaient simplifié l'usage du Mac, soit l'utilisation de symboles et de fenêtres. Un système comparable connu sous le nom de "Gem" a été développé par Digital pour le PC junior d'IBM.

Commodore ne veut pas demeurer en reste et a annoncé, pour la fin du printemps, la sortie d'un micro de haute performance à moins de \$1.000 (un 32 bits), le "Amiga". La seule nouveauté de cette firme à l'exposition de Las Vegas, une version du Commodore avec 128K de mémoire et baptisée... Commodore 128. Quant au Plus 4, les premiers rapports indiquent qu'il attire peu les acheteurs.

Le 64 lui continue à se vendre bien et demeure le champion chez les ordinateurs domestiques bon marché malgré les nombreuses plaintes concernant le système de disquettes de cet appareil.



Atari lance de nouveaux modèles, copies du Macintosh d'Apple, ci-dessus.

Ordinateur et cigarette

◆ Les gens qui ont de la difficulté à arrêter de fumer ont maintenant un nouvel "outil" à leur disposition. Il s'agit d'un petit appareil qui se branche à un micro-ordinateur et qui diffuse des messages subliminaux sur l'écran à la vitesse de un trentième de seconde, soit trop rapidement pour qu'ils soient perçus consciemment. Selon les concepteurs, les effets de ces messages, qui veulent redonner la confiance en soi, se font sentir en moins de deux semaines. Le résultat n'est pas garanti, mais on travaille à développer des programmes pour aider les nerveux, les obèses, les alcooliques et même les impotents.

Robot agent de change

D'ici quelques semaines, les touristes qui dé-

barqueront à l'aéroport de Bruxelles pourront changer leurs devises 24 heures sur 24 grâce à un robot agent de change. "L'Automatique Exchange Station" est capable d'avaler les devises étrangères et de les convertir en l'espace de quelques secondes. Un simple appel téléphonique permet de modifier immédiatement le cours des devises. L'appareil effectue des opérations de change diverses, mais il peut également détecter les faux billets et signaler à l'avance à sa centrale qu'il sera bientôt à cours de monnaie.

Une super-puce

Les laboratoires Bell de ATT ont récemment mis au point une puce (microprocesseur) pouvant stocker plus d'un million d'unités d'information et qui pourra être produite industriellement dans environ un an. Cette puce n'est pas le premier prototype du genre mais ATT est la première compagnie à annoncer la production prochaine d'une puce d'un mégabit.

LE MONDE DES PUCES

par Michel SAMSON

Apple-France en avance

Apple-France a pulvérisé tous ses objectifs en 1984 avec une progression de son activité de 151 pour 100. La firme a vendu 70.000 appareils en 1984 et le parc atteint maintenant 120.000 unités. En sept mois de commercialisation, Macintosh, le dernier de la gamme Apple, représente 31 pour 100 du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'année. La France constitue le second marché du groupe Apple après l'Amérique du Nord.

Vraiment supérieur, le

Tandy 1000...

est ce que le PC d'IBM n'a jamais été;

économique

Seul Tandy/Radio Shack peut vous offrir les performances et le choix de progiciels du PC d'IBM sans que vous ayez à en payer le prix. Seul Tandy/Radio Shack possède le soutien et l'expérience technique pour vous offrir les performances MS-DOS à un prix révolutionnaire.

Tandy 1000 avec 128 K,
1 unité de disque et
logiciel Deskmate

1749⁰⁰

Ecran vendu séparément

...et prêt à l'emploi.

Le Tandy 1000 a tout ce qu'il vous faut. Avec le logiciel Deskmate intégré, vous pouvez vous en servir dès la première journée. Avec traitement de texte, analyse par tableaux, classement électronique, télécommunications, calendrier et courrier électronique. Le tout sur un disque. Seul le Tandy 1000 vous donne le premier pas en logiciel — le Deskmate.



IBM, MD enregistrée par International Business Machines Corp.

TANDY/Radio Shack

DIVISION ELECTRONIQUES TANDY LIMITEE

CENTRE D'ORDINATEUR RADIO SHACK:

2095, boul. Charest ouest, Ste-Foy 683-2149

Magasins Radio Shack 'Plus' Centre d'ordinateurs:

Centre d'achats Ste-Foy, Place Laurier - 658-7365

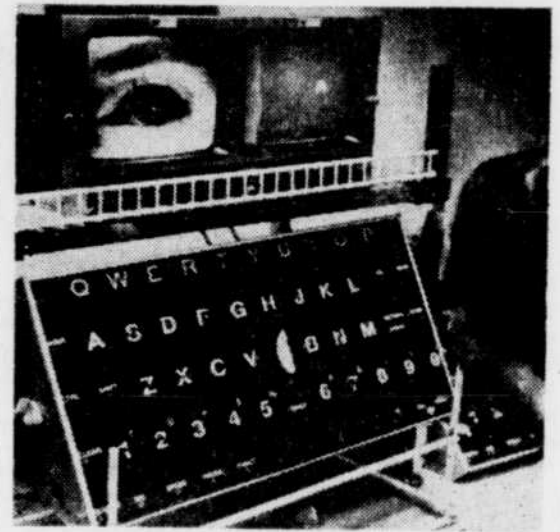
Galeries de la Canadienne - 661-4318

Chicoutimi, 1, Place du Royaume - 543-9185

Vous bénéficiez encore des performances cherchées, vous obtenez encore le choix de logiciel MS-DOS désiré, mais lorsque vous achetez le Tandy 1000 au lieu du PC d'IBM, vous payez bien moins cher.

Non seulement vous payez moins, mais vous obtenez plus. Avec un PC d'IBM vous devez ajouter les adaptateurs pour l'écran, l'imprimante, le crayon lumineux et les bâtons de commande. Ils sont compris avec le Tandy 1000 de même que le MS-DOS, le BASIC et plus encore.

C'est pourquoi nous disons: le Tandy 1000 est le meilleur ordinateur de \$3000 que vous puissiez acheter pour \$1749! Voyez-le au centre ou magasin plus centre d'ordinateur Radio Shack local.



"Eyetyper", l'oeil "magique".

Oeil-"magique"

Une firme de Pittsburg, Sentient Systems Technology, a développé un interface baptisé "Eyetyper" (notre photo) qui permet aux personnes handicapées de travailler avec un micro-ordinateur en utilisant seulement leurs yeux. Le clavier contient une caméra qui surveille le déplacement de l'oeil du regardeur. Un moniteur a été utilisé par le photographe pour démontrer comment une petite lumière rouge située sur chacun des caractères du clavier est captée par la caméra et transmise à l'ordinateur.

Enfin! Des meubles à mon goût!
Parce que...

MOI, JE LIS
LE SOLEIL
TOUS LES MATINS
MÊME LE DIMANCHE

abonnement:
647.3333

Spécial
simple côté
double densité
1695\$ / 10
(voir page B-8)

ARRÊT

Nous louons
**LES APPAREILS ET
DISQUES AU LASER**
pour en faire l'essai
à la maison

Appareil 14,95\$
Disque 2,00\$

STÉRÉO
AUDIO VIDEO
TANGUY MUSIQUE
• Place Laurier - 659-7069
• Place Fleur de Lys - 522-1319
• 5320, 1re Avenue, Charlesbourg - 627-3296

Des Canadiens retrouvent le pôle nord magnétique

♦ OTTAWA (AFP) — Une équipe de scientifiques canadiens a retrouvé récemment la trace du pôle magnétique qui n'avait pas été identifié avec précision depuis 1973 et qui se situe actuellement à quelque 1,500 km au sud du pôle nord géographique, a-t-on appris mardi à Ottawa.

La connaissance de l'emplacement du pôle magnétique est importante notamment en matière de navigation aérienne dans cette région du globe où l'aiguille des boussoles s'affole, rendant cet instrument totalement inefficace.

Une équipe de géophysiciens du ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a ainsi pu constater que le pôle magnétique s'était déplacé de 100 km vers le nord entre 1973 et 1984.

A l'époque, il se situait sur l'île de Bathurst. Il est depuis lors remonté vers le nord et se trouve actuellement entre cette île et celle du roi Christian, à environ 350 km au nord-ouest de Resolute Bay.

En 1831, date de sa première détermination exacte par James Clark Ross, le nord magnétique se situait beaucoup plus au sud, à environ 600 km de son point actuel.

Le nord magnétique est dû à des courants électriques circulant dans le noyau semi-liquide de la Terre. L'intensité de ces courants varie, entraînant le lent déplacement du pôle magnétique. Selon les scientifiques, celui-ci parcourt environ 10 km vers le nord chaque année.



Des semis comme ceux-ci ont été soumis à des pluies acides.

Semis d'arbres soumis à des pluies acides

♦ Des travaux de recherche entrepris en 1984 par le ministère de l'Énergie et des Ressources n'ont pu, jusqu'à maintenant, conduire à l'observation d'effets visibles sur le taux de germination, de croissance ou sur la couleur de semis d'épinette noire, d'épinette blanche et d'érabable à sucre.

par Raymond GAGNE

L'expérience conduite, dans les pépinières de Sainte-Luce, Saint-Modeste et Berthierville, appartenant au ministère de l'Énergie et des Ressources, veut évaluer l'impact des pluies acides simulées sur les trois espèces précitées.

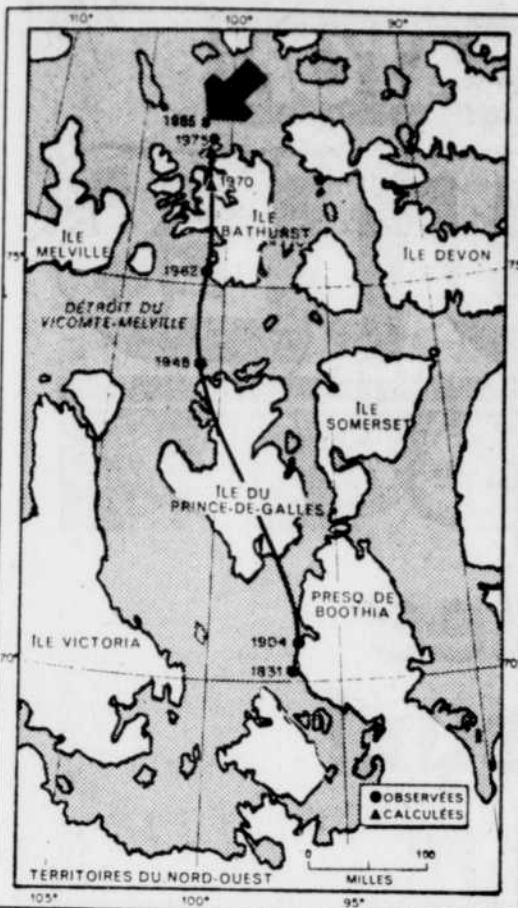
Le MER a consacré \$95,500 à cette expérience en 1984-1985. On songe à la poursuivre et des

crédits supplémentaires de \$101,000 ont été demandés à cet effet pour l'année 1985-1986.

Essentiellement, l'expérience comprenait cinq traitements appliqués à trois reprises, une fois la semaine et durant 15 semaines. Les semis étaient arrosés pendant 60 minutes par une "pluie acide simulée" dont le taux d'acidité variait de 5,6 pour le groupe-témoin à 4,0, 3,5, 3,0 et 2,5.

"À la fin du traitement, dit le MER, aucun effet visible n'a pu être observé sur le taux de germination, sur la croissance ou la couleur des semis."

L'expérience se poursuit par des analyses chimiques des sols et des tissus; le mesurage des dimensions et du poids des semis que complètera un rapport d'étape.



La flèche indique où se situe maintenant le pôle nord magnétique.

Spécial

simple côté double densité

1695\$/10

(voir page B-8)

carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

INGENIEUR CIVIL

FONCTIONS: Estimation et exécution de projets d'entreprises générales.

QUALIFICATIONS: Minimum de 8 ans d'expérience.

REMUNERATION: Salaire et avantages sociaux.

LIEU DE TRAVAIL: Siège social Québec (sujet à voyager)

Faire parvenir curriculum vitae avant le 31 janvier 1985 à

TROCHAINES INC.
995, boul. Pierre-Bertrand
Vanier, Québec
G1M 2E8

AVOCAT(E)

Notre étude légale recherche un(e) avocat(e) avec au moins un an d'expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 janvier 1985 à l'attention de:

Me Louis P. Huot
MARQUIS HUOT & ASSOCIES
500, Grande-Allée est, chambre 102
Québec, Qué.
G1R 2J7

N.B.: Toute candidature sera considérée comme étant de nature confidentielle.

POSTE D'ELECTRONICIEN(NE)

EXIGENCES:

- détenir une licence d'électricien classe C;
- détenir un DEC en électronique ou l'équivalent;
- avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience.

FONCTIONS:

- Voir au bon fonctionnement de l'équipement électrique et électronique et à son entretien.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

LITHO-PRESTIGE
recrutement No - 8412
1330, rue Michaud
Drummondville
J2C 2Z5

Vente annuelle Hanes jusqu'au 19 janvier

1. Bas-culotte de jour en nylon 20 deniers. Culotte et pointes renforcées. Tailles petite, moyenne et grande. Modèle 90.
Prix courant Eaton 2.75 **2.29** ch. 3 pour **6.59** 6 pour **12.69**
2. Bas-culotte de jour à pieds sandale. Nylon 20 deniers. Modèle 91. Tailles petite, moyenne et grande.
Prix courant Eaton 2.75 **2.29** ch. 3 pour **6.59** 6 pour **12.69**
3. Bas-culotte ultra-diaphane. Tricot uni 18-3 deniers, culotte et pointes renforcées. Modèle 950. Tailles petite, moyenne, moyenne-élancée, grande, forte et très forte.
Prix courant Eaton 4.75 **3.95** ch. 3 pour **11.39** 6 pour **21.99**
4. Bas-culotte ultra-diaphane de la taille aux pieds sandale. Tailles petite, moyenne, moyenne-élancée et grande. Modèle 951.
Prix courant Eaton 4.75 **3.95** ch. 3 pour **11.39** 6 pour **21.99**
5. Bas-culotte de soutien "Alive". Nylon et spandex. Avec talon et pointe renforcés. Tailles petite, moyenne, moyenne-élancée, grande, forte et très forte.
Prix courant Eaton 8.00 **6.59** ch. 3 pour **19.19**

Choix incomplet de couleurs et modèles dans certains magasins.

	530	615	90	91	950	951	860	809	94
"Barely There"	X	X	X	X	X	X	X	X	X
"Mayfair"	X	X	X	X	X	X	X	X	
"Driftwood"	X		X					X	
"Town Taupe"	X	X		X	X		X		X
"Barely Black"		X	X	X	X	X	X		X
"Quicksilver"		X	X			X	X		
"Gris fusain"				X					
"Marine"					X		X		X
"Jet"						X			
"Silver Shadow"									X

Avec style

Abordez le monde des cosmétiques avec style, en vous procurant le cahier "Pour vous chez Eaton" au magasin le plus près de chez vous. Vous y trouverez des pages remplies de bonnes occasions sur les produits de beauté, fragrances et accessoires. C'est à ne pas manquer!

Hanes reinforced panty and toe

culotte et bout renforcés

ultra sheer ultra fin

950 ultra sheer pantyhose/bas-culotte ultrafin

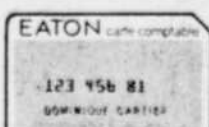
all sheer sandalfoot

tout diaphane pied sandale

stretch pantyhose/bas-culotte extensible

91

vente JOURNÉES RECORD EATON



Credit accepté avec la carte Eaton.



Les cartes American Express et Visa sont aussi acceptées pour les achats entreprise.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SAINT-FOY
Place Ste-Foy
653-9331

QUÉBEC
Galerie de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galerie Chagnon
833-7744

La hausse de Petro-Canada jugée "odieuse"

◆ L'Association des consommateurs du Québec (ACQ) ne prise guère que Petro-Canada emboîte le pas aux grandes compagnies pétrolières et augmente à son tour de 1,1 cent le prix du litre d'essence et de 1 cent le prix du litre de mazout domestique.

Dans un communiqué émis hier, l'ACQ qualifie d'"odieux" le geste

par Jacques DALLAIRE

de Petro-Canada, convaincue d'une part que les Québécois font les frais de la guerre des prix de l'essence que se livrent les pétrolières dans les autres provinces, notamment en Ontario, et d'autre part, que la hausse du prix du mazout survient

au pire moment de l'année.

"La publicité nous rappelle constamment que Petro-Canada nous appartient, note le président de l'ACQ, M. Jean-Claude Beauchamp. Les consommateurs québécois et canadiens sont donc en droit de s'attendre à ce que Petro-Canada se comporte comme un citoyen corporatif exemplaire".

Rentabilité?

L'association mentionne que Petro-Canada contrôle plus de 20 pour 100 du marché de l'essence au Québec et dans les Maritimes. "C'est le plus gros intervenant dans ce secteur. Celui qui normalement devrait jouer le rôle de leader sur le marché", poursuit M. Beauchamp. Le président de l'ACQ souligne

par ailleurs que les Canadiens ont investi au-delà de \$4 milliards dans Petro-Canada.

"Si Petro-Canada n'est pas un bon placement pour les contribuables canadiens, ajoute M. Beauchamp, et se révèle de surcroît une mauvaise affaire pour les consommateurs du Québec et du Canada, alors vaudrait mieux fermer Petro-Canada et retourner cette entreprise au secteur privé".

L'ACQ déplore que Petro-Canada ait souscrit au mouvement de hausse du prix de l'essence et du mazout domestique, alors qu'en cas contraire, les autres pétrolières seraient obligées de faire marche arrière et d'annuler les augmentations annoncées.

Un porte-parole de Petro-Canada, Mme Carole Pressaut, a commenté au SOLEIL que la compagnie a un mandat commercial. "Un mandat dans l'intérêt des Canadiens, précise Mme Pressaut. Aussi Petro-Canada doit rentabiliser ses opérations".

Mme Pressaut souligne que "depuis un an l'industrie n'est allée chercher que 4 pour 100 d'augmentation, ce qui n'est pas exagéré".

Elle mentionne, d'autre part, que le mazout domestique est toujours en situation de guerre de prix et que le marché est très concurrentiel, tout comme les prix de l'essence sont très fluctuants d'une région à l'autre, ce qui, à son avis, ne peut que profiter aux consommateurs.

Selon le Syndicat canadien de la fonction publique

Nouvelle arme: les surnuméraires

◆ OTTAWA (PC) — Les employés canadiens ont de plus en plus recours au travail à temps partiel comme nouvelle arme puissante contre les syndicats.

"Il s'agit d'un procédé subtil mais dévastateur", affirme le Syndicat canadien de la fonction publique dans une étude intitulée "Le nouveau défi de la négociation collective".

La croissance sans précédent du travail à temps partiel constitue un défi fondamental à l'existence même des emplois permanents.

Les travailleurs à temps partiel, ou les surnuméraires comme on les appelle couramment, ne représentaient que 3,8 pour 100 des travailleurs canadiens quand Statistique Canada a commencé à tenir compte de cette catégorie de travailleurs, en 1953.

En 1983, soit 30 ans plus tard, leur nombre atteignait 1,7 million, soit 14,9 pour 100 de la main-d'œuvre du pays. A ce rythme, il n'est pas étonnant que le travail à temps partiel soit devenu le secteur de la main-d'œuvre ayant enregistré le taux de croissance le plus rapide, note le syndicat de fonctionnaires.

"Les statistiques indiquent également qu'un grand nombre de surnuméraires auraient préféré un emploi à plein temps."

Pour les employeurs, le principal attrait de la formule du temps partiel réside dans la réduction des coûts, selon le SCFP.

Comme groupe, les surnuméraires touchent un salaire moindre que les employés permanents et

contrairement à ce derniers, ils ne bénéficient pas d'avantages sociaux.

L'étude dit encore que les compagnies font

appel à des surnuméraires pour éviter de payer du temps supplémentaire ou pour ne pas verser de primes à des employés permanents.

Les employés de Dominion Textile peuvent respirer

◆ Le gouvernement fédéral retarderait l'application des nouveaux régimes d'assurance-chômage qui devaient entrer en vigueur le 1er janvier. Il s'agit de la loi fédérale C-178. On sait que le nouveau régime aurait pénalisé les 315 employés de la Dominion Textile, à Beaufort, qui verront l'usine fermer ses portes en octobre 1985.

par Gérald OUELLET

La députée fédérale de la circonscription de Montmorency-Orléans, Mme Anne Blouin, avait déjà entrepris des démarches afin de retarder l'application du nouveau régime d'assurance-chômage qui devait normalement entrer en vigueur le 1er janvier.

Pour sa part, le président du Syndicat national du textile de Montmorency (CSD) M. Roger Ruel, parlait de la loi fédérale C-178 comme étant une ombre au tableau, parce que cette loi aurait privé les employés encore au travail de revenus compensatoires versés jusqu'à l'âge de 65 ans. Ce qui, aux yeux des dirigeants syndicaux, était inacceptable. On se réjouit donc de la décision du gouvernement fédéral. De son côté, le directeur de la Caisse populaire de Montmorency, M. Michel Tremblay, avait déclaré au SOLEIL que l'adoption de la loi fédérale C-178 aurait obligé les travailleurs de la Dominion Textile et les citoyens du secteur de Montmorency, à descendre dans la rue pour manifester leur désapprobation à l'adoption d'une telle loi.

MISE AU POINT

Veuillez noter que dans notre cahier publicitaire "Vente d'entrepôt Sears" de 8 pages, en vigueur jusqu'au 12 janvier 1985, à la page 2, les draps en percale No 56110 — 1-2-3-4-5, se vendent à l'unité et non pas par paire. A la page 4, l'illustration de l'antigel pour pare-brise, No 52508, est inexacte.

Nous nous excusons de ces contretemps.
SEARS CANADA INC.

Correction

Cahier Pour Vous chez Eaton en vigueur jusqu'au 26 janvier 85:
Page 6. On aurait dû lire:

Avec tout achat de produits de soins Christian Dior d'une valeur de 19,00\$ et plus, vous obtiendrez, sans frais supplémentaires, le sac Dior.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient occasionné par cette erreur.

EATON

CORRECTIONS

Veuillez noter que des erreurs se sont glissées dans nos annonces parues le mercredi 9 janvier.

On aurait dû lire:

En page E-4 —
FOIE DE PORC FRAIS TRANCHÉ
.58/lb 1.28/kg
(au lieu de 1.58/kg)

En page E-5 —
CONCENTRÉ DE BOEUF BOVRIL
250 ml 3.35
(au lieu de 350 ml 3.39)

Nous nous excusons de ces erreurs auprès de notre clientèle.

SUPER CARNAVAL

BEAUPORT — LÉVIS — NEUFCHÂTEL

DES JOURNÉES RECORD EATON OFFRES VEDETTES



Articles indispensables offerts à prix avantageux!

Déneigeuse S200 de Toro

1. Lors des tempêtes de neige, soyez du bon côté avec cette déneigeuse S200 de Toro! Moteur Tecumseh, 2 1/2 HP, à 2 étapes.

Modèle 38232.

Prix Eaton 449⁹⁹ ch.

Pelle électrique Toro pour bien déneiger!

2. Appareil léger, facile à utiliser qui dégage aisément une voie de 31 cm. Moteur puissant de 4 ampères. Très pratique pour les escaliers et porches normalement difficiles à atteindre.

Modèle 38305.

Prix Eaton 154⁹⁹ ch.

2A. (Non-représenté). Cordon de rallonge Toro pour modèle ci-dessus. Env. 30 mètres.

Modèle JTW18-2.

Prix Eaton 15.99 ch.

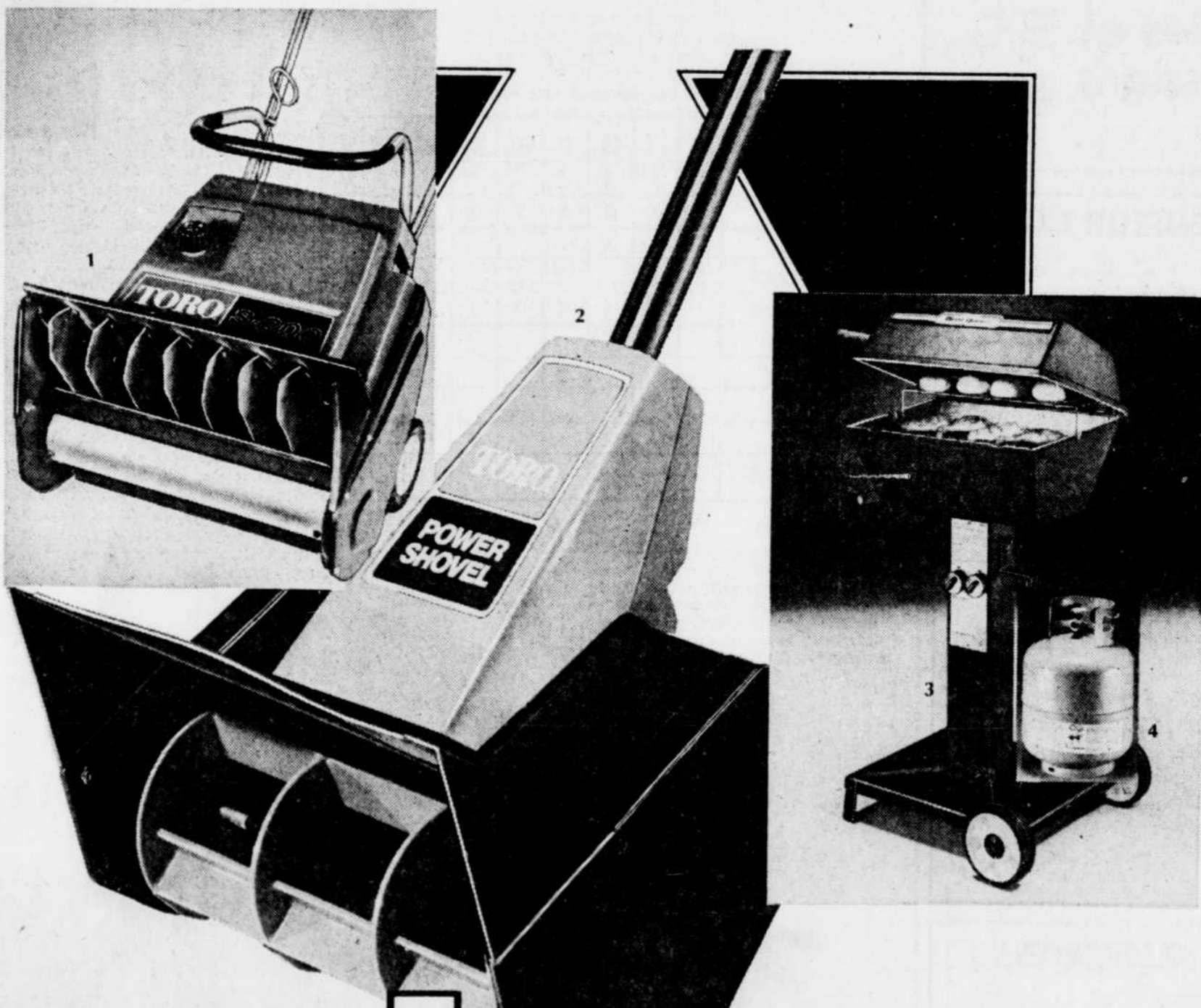
Barbecue au gaz "Broil Queen" de Jacuzzi

3. Procurez-vous dès maintenant et à bon prix l'appareil qui vous sera fort utile durant la belle saison! Avec 24000 BTU de chaleur et une grande surface de cuisson dotée d'une grille en nickel. Commande jumelée de chaleur et brûleur en acier inoxydable. Modèle BQ2424. (Réservoir de propane non compris).

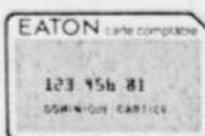
Prix Eaton 139⁹⁹ ch.

4. Réservoir de 9 kg pour gaz propane. A utiliser avec modèle ci-dessus. Modèle 20-1.

Prix Eaton 26.99 ch.



vente JOURNÉES RECORD EATON



Credit accepté avec la carte Eaton.



Les cartes American Express et Visa sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

SAINT-FOY
Place Ste-Foy
653-9331

QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galeries Chagnon
833-7744